



MARCQ-EN-BARŒUL  
UN ART DE VIVRE

# Note de synthèse du compte administratif 2019 de la Ville de Marcq-en-Baroeul



## Table des matières

---

Le compte administratif 2019 pour un avenir durable .....	4
Budget principal .....	5
Budget annexe HAD .....	6
Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville.....	7
Schéma d'équilibre général du compte administratif 2019.....	8
Rapport d'activité 2019 des services.....	9
L'enfant a marcq.....	9
Aux côtés des parents dès la naissance.....	9
L'élève marcquois : pendant et après l'école.....	10
L'enfant en dehors de l'école : une palette d'activités riches et diversifiées .....	11
Développer l'éducation culturelle et artistique : les équipements culturels auprès des jeunes générations.....	12
Des services à destination de tous les Marcquois.....	14
La culture pour rassembler .....	14
Le sport pour tous .....	15
Une Ville à l'écoute de ses aînés .....	16
Une Ville solidaire.....	18
Une Ville durable .....	18
Une Ville au service du développement économique et des commerçants.....	19
L'art de vivre.....	20
Offrir un cadre de vie agréable.....	20
Offrir un cadre de vie tranquillisé .....	21
Être à l'écoute des usagers, des habitants .....	21
Le dialogue avec les marcquois .....	23
Investir pour l'avenir .....	24
Le Pont des Arts et le Carré Saint-Joseph.....	24
La crèche du Buisson .....	24
Une ambition pour le quartier de la Briqueterie.....	24
Cuisine Mode d'emploi .....	24
La réhabilitation de quartier de la Briqueterie.....	25
Une épargne stable sur la période .....	26
Analyse des dépenses de la section de fonctionnement .....	27
Les produits de fonctionnement .....	31

Analyse de la fiscalité .....	33
Dotation globale de fonctionnement (DGF).....	36
Les dépenses d'investissement .....	37
Le financement de l'investissement.....	39
Fonds de roulement ou excédent global.....	40
Analyse de la variation de l'encours de la dette .....	41
Des actions pour les générations futures.....	42
L'éducation de nos enfants .....	45
L'innovation culturelle.....	47
Une politique sportive volontariste .....	49
Les seniors dynamiques.....	52
Le dynamisme économique .....	55
Les services à la population.....	56
Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville .....	57
Tranquillité et sécurité urbaine .....	59

# Le compte administratif 2019 pour un avenir durable

---

Depuis 2014, les collectivités sont confrontées à des contraintes budgétaires de la part de l'État, au nom du redressement des comptes publics, encore jamais connues.

Les conséquences de ces choix nationaux sont toujours difficiles pour les collectivités.

La Ville de Marcq-en-Barœul a pourtant continué à aller de l'avant sans remettre en cause les fondamentaux de son modèle de gestion.

Nous sommes fiers de vous présenter le compte administratif (CA) 2019, qui est l'aboutissement de notre travail pour les Marcquois au terme de cette mandature.

Nous avons réussi le programme de la mandature en consolidant notre résultat comptable tout en étant aux services des Marcquois avec :

- ✓ Le développement des services publics de qualité
- ✓ La forte baisse des impôts locaux : 5,89% TH, 4,97% TFB, 5,97% TFNB (2013 à 2019)
- ✓ Un investissement soutenu
- ✓ Le désendettement total de la Ville
- ✓ La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement
- ✓ L'optimisation de nos ressources

Et garantir l'avenir :

- ✓ Financement de nos investissements futurs sans emprunt
- ✓ Faire face aux imprévus comme, par exemple, la crise sanitaire et sociale

# Budget principal

Budget Principal Ville 2019		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
Recettes		55 062 825,44	16 579 785,22	71 642 610,66
Dépenses		-47 916 887,87	-21 253 408,18	-69 170 296,05
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (A)</b>		<b>7 145 937,57</b>	<b>-4 673 622,96</b>	<b>2 472 314,61</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE REPORTE 2018 (B)</b>		<b>25 486 313,94</b>	<b>-3 793 380,17</b>	<b>21 692 933,77</b>
<b>RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2019 ou FDR BRUT (A+B= C)</b>		<b>32 632 251,51</b>	<b>-8 467 003,13</b>	<b>24 165 248,38</b>
Restes à réaliser 2020 "reports"	Recettes		3 021 721,00	3 021 721,00
	Dépenses		-8 711 364,03	-8 711 364,03
	<b>SOLDE (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 689 643,03</b>	<b>-5 689 643,03</b>
<b>RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019 ou FDR NET (C+D)</b>		<b>32 632 251,51</b>	<b>-14 156 646,16</b>	<b>18 475 605,35</b>

L'instruction budgétaire M14 présente ainsi comptablement le compte administratif du budget principal de la Ville en 2019. Il reprend les mouvements comptables entre les deux sections et les reports des résultats des exercices antérieurs, qui sont repris en partie dans la section d'investissement.

L'analyse financière des comptes sera développée dans la présente note.

Cependant, il convient d'apprécier un résultat brut de clôture de 24,16M€.

Ce dernier permettra de comptabiliser les reports de crédits tant en dépenses pour 8,7M€ et en recettes pour 3M€, afin d'afficher un résultat net de clôture de 18,4M€.

# Budget annexe HAD

Budget HAD 2019		Fonctionnement (1)	Investissement (2)	Total (1+2)
	<b>Recettes</b>	952 022,34	5 008 878,55	5 960 900,89
	<b>Dépenses</b>	-543 113,69	-1 905 820,83	-2 448 934,52
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (A)</b>		<b>408 908,65</b>	<b>3 103 057,72</b>	<b>3 511 966,37</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE REPORTE 2018(B)</b>		<b>1 171 861,01</b>	<b>3 530 292,12</b>	<b>5 111 061,78</b>
<b>RESULTAT BRUT DE CLOTURE 2019 (A+B= C)</b>		<b>1 580 769,66</b>	<b>3 530 292,12</b>	<b>5 111 061,78</b>
Restes à réaliser 2020	<b>Recettes</b>		672 440,00	672 440,00
	<b>Dépenses</b>		-3 079 932,75	-3 079 932,75
	<b>SOLDE (D)</b>		<b>-2 407 492,75</b>	<b>-2 407 492,75</b>
<b>RESULTAT NET DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019 (C+D)</b>		<b>1 580 769,66</b>	<b>1 122 799,37</b>	<b>2 703 569,03</b>

Le budget annexe « Hippodrome et Activités Diverses (HAD) » suit également l'instruction budgétaire M14 et intègre principalement les activités du site de l'hippodrome.

Ce budget est également étendu à d'autres activités qui sont toutes éligibles à la TVA.

Cela inclut l'ensemble des recettes et des dépenses de fonctionnement ou d'investissement de certains équipements, bâtiments appartenant à la Ville et l'ensemble des baux commerciaux, AOT... Est comptabilisée l'activité de l'actuel Colisée lumière pour la diffusion cinématographique et les investissements pour la création des trois salles de cinéma dans le projet du Pont des Arts.

L'investissement est financé par des ressources propres de la Ville par le biais d'une subvention d'équipement du budget Ville vers le budget HAD.

Ainsi le résultat comptable croît de manière importante en 2019, car il intègre une subvention d'équipement pour financer sur 2019 et 2020 les travaux du nouveau Cinéma du Pont des Arts, dont une partie des dépenses d'investissement est reporté.

Le résultat de clôture s'affiche alors à 2,7M€ et il servira à financer en partie la poursuite des travaux d'investissement.

# Fonds de roulement et résultats du budget principal Ville

---

	2017	2018	2019
Fonds de roulement brut en début d'exercice	21 369 499	25 335 986	26 947 663
<u>Résultat de l'exercice</u>	3 966 487	1 611 677	- 2 782 415
Fonds de roulement brut en fin d'exercice	25 335 986	26 947 663	24 165 248

Compte de gestion (CG)

Identique au CA et CG

	2017	2018	2019
Restes à réaliser (reports avec engagements)	- 2 651 651	- 1 461 349	- 5 689 643
Fonds de roulement net en fin d'exercice	22 684 334	25 486 314	18 475 605

Identique 1<sup>ère</sup> page du CA

Les résultats de clôture sont analysés selon une approche bilancielle avec le compte de gestion du trésorier.

Prenons le fonds de roulement brut en début d'exercice et en fin d'exercice, la différence donne un résultat brut de l'exercice déficitaire de 2,78M€.

En intégrant nos reports en fin d'exercice de -5,6M€ (différence entre les dépenses et les recettes reportés), nous obtenons le fonds de roulement net en fin d'exercice de 18,47M€.

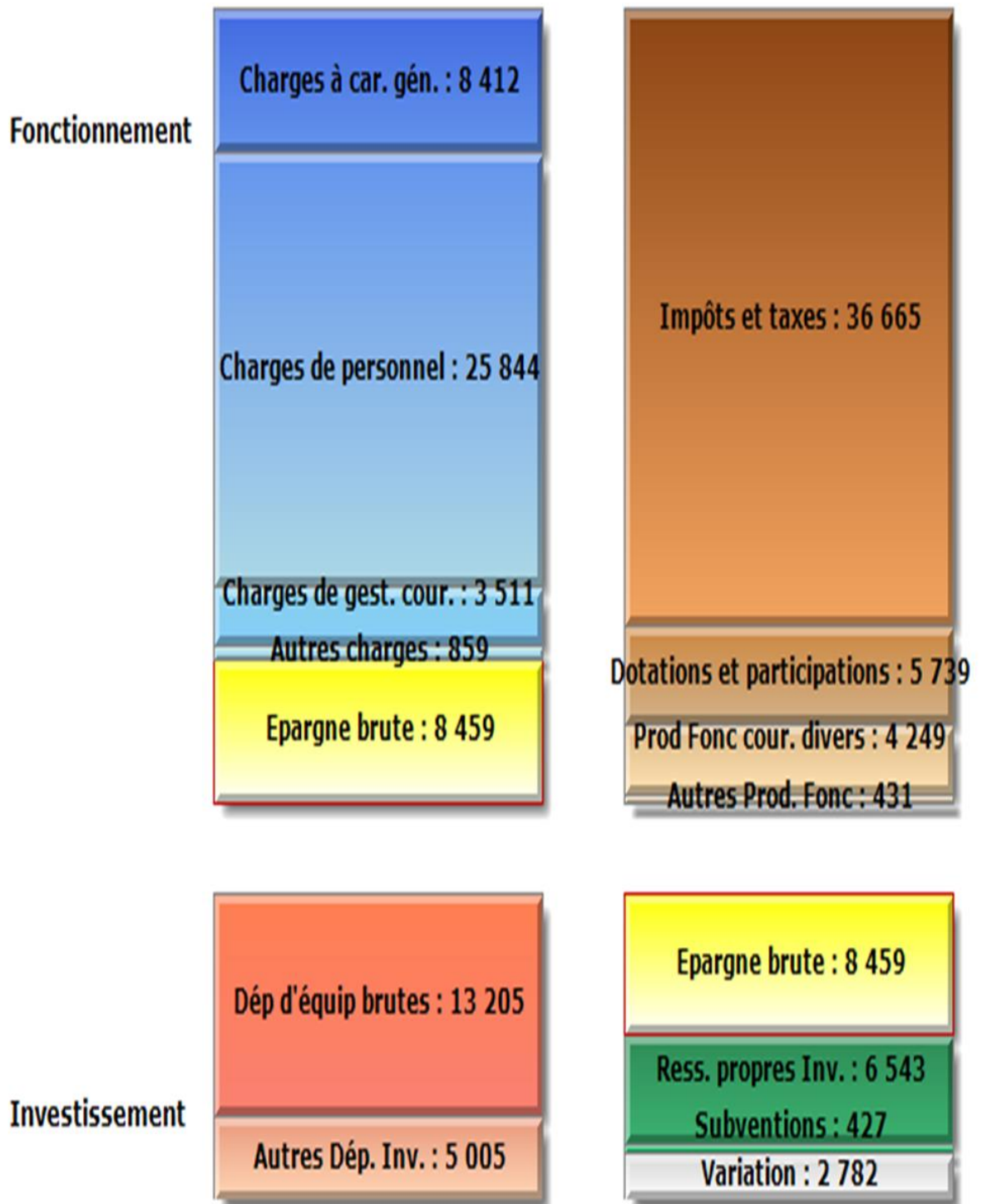
Nous retrouvons ces chiffres dans le compte de gestion et ou dans le compte administratif.

Notons la baisse du fonds de roulement entre 2018 et 2019 de 7M€.

Il s'agit de la traduction concrète de la stratégie de financement des investissements sur fonds propres, afin de ne pas endetter la Ville, de ne pas augmenter les impôts et d'avoir une lisibilité dans notre gestion pour pouvoir faire face aux imprévus.

# Schéma d'équilibre général du compte administratif 2019

---





# Rapport d'activité 2019 des services

---

## L'ENFANT A MARCQ

La Ville de Marcq-en-Barœul compte parmi ses habitants de nombreuses familles majoritairement actives. Avec un taux d'activité de 69%, nettement supérieur à la moyenne du territoire métropolitain, le besoin en mode de garde est d'autant plus fondamental, qu'il conditionne le maintien de l'activité professionnelle, en particulier pour le parent seul. La Ville de Marcq-en-Barœul s'attache donc à proposer une offre d'accueil diversifiée sur son territoire afin que chaque famille puisse y trouver le mode d'accueil qui lui convient le mieux.

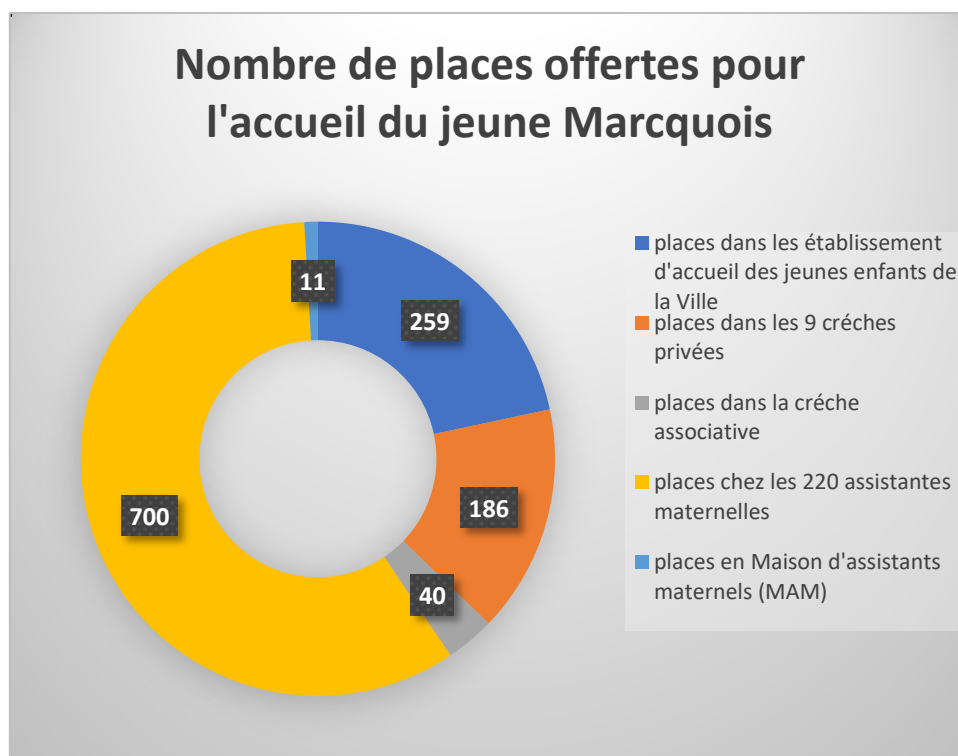
### Aux côtés des parents dès la naissance

Avec plus de 1 100 places d'accueil du jeune enfant, la Ville de Marcq-en-Barœul prend en compte les besoins de chacun. En 2019, l'action municipale s'est traduite par :

- Un soutien financier à la crèche à vocation d'insertion professionnelle du centre social et culturel, qui a accueilli les enfants de 32 familles : 46% ont accédé à une formation et 42% sont retournés à l'emploi;
- La première édition de la semaine nationale de la Petite Enfance sur le thème « Pareil, pas Pareil »;
- La mise en place d'un nouveau plan de formation pour les agents de la petite enfance pour favoriser et améliorer l'accueil l'enfant porteur du handicap;
- 232 temps de rencontres, d'échanges et d'animation organisés par le Relais d'Assistants Maternels (RAM);
- 630 830€ de recettes perçues au titre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé avec la CAF du Nord pour développer une politique petite enfance/jeunesse sur le territoire;
- 315 437€ de subventions versées au titre de la petite enfance et de la famille dont 294 887€ au centre social et culturel.

### **Une étude préliminaire afin de créer une nouvelle Maison d'Assistants Maternels pour la Briqueterie**

Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM) permettent à quatre assistants maternels au plus d'accueillir chacun un maximum de quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants. Ce mode d'accueil présente de nombreux avantages. La Ville souhaite créer une MAM dans le quartier de la Briqueterie, où vivent une quinzaine d'assistantes maternelles. Il s'agira d'un projet coconstruit avec des assistantes maternelles du quartier. Les premières études sur l'implantation de cette MAM ont été lancées en 2019.



L'élève marcquois : pendant et après l'école

#### En chiffres :

270 enfants ont bénéficié chaque soir des activités dans le cadre des accueils de loisirs périscolaire

2 449 repas ont été servis quotidiennement dans les 15 restaurants scolaires

2 500 interventions des services techniques dans les écoles pour entretenir le patrimoine scolaire

#### Ouverture de l'école européenne Lille Métropole

Afin de renforcer le rayonnement et l'attractivité du territoire, la Région Hauts-de-France a souhaité l'ouverture d'une école européenne. La Ville de Marcq-en-Barœul a été sollicitée pour accueillir cet établissement. Depuis septembre 2019, l'école européenne Lille Métropole accueille 120 élèves dont 90 pour le premier degré. 50 % des enfants sont Marcquois. Conformément à ses compétences en matière scolaire, la Ville a pris en charge l'équipement pédagogique et le mobilier des deux classes de maternelles et de primaires. La moitié des frais de fonctionnement seront à la charge de la MEL. Le futur établissement sera construit par la Région Hauts-de-France et financé à parité par la MEL. Ce nouvel établissement renforce la position de la Ville de Marcq-en-Barœul comme pôle d'excellence éducative.

## **Éveiller l'enfant dès le plus jeune âge**

Parce que l'éveil de l'enfant passe par un élargissement de son horizon pédagogique, la Ville de Marcq-en-Barœul déploie ses outils culturels auprès des élèves marcquois pour une ouverture à la lecture, au cinéma, au théâtre, à la musique ou à la gastronomie :

- 1 060 élèves ont profité des spectacles donnés dans le cadre de la saison culturelle;
- 2 874 élèves ont bénéficié des dispositifs d'éducation à l'image et 1 312 élèves de 14 classes marcquoises ont participé à l'opération « Les petits et l'Ecran »;
- 94 élèves ont bénéficié d'un accompagnement pédagogique de la compagnie de théâtre Maskantête;
- 42 interventions dans les écoles maternelles et primaires ont été assurées par la médiathèque et 46 caisses pédagogiques thématiques ont été préparées à la demande des enseignants;
- 152 élèves ont accueilli dans le cadre du festival Jazz en Nord;
- 350 enfants rassemblant 14 classes ont participé à la « journée du goût » à l'hippodrome autour de chefs marcquois et d'artisans.

## **Un patrimoine entretenu**

Avec plus de 2 500 interventions des services techniques pour procéder à l'entretien et la rénovation du patrimoine scolaire, la Ville veille à assurer les meilleures conditions d'accueil des élèves marcquois dans ses écoles :

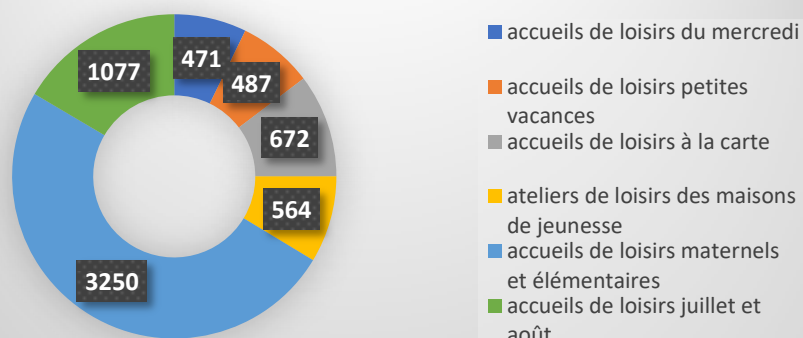
- École Pagnol: désamiantage et remplacement des sols du rez-de-chaussée pour 89 000€ HT;
- Remplacement des faux plafonds et installation de l'éclairage LED dans les écoles Hugo, Curie, Méliès : 44 000€ HT;
- Rénovation de la façade de la garderie de Niki Saint Phalle;
- Installation des systèmes de contrôle d'accès et des mesures de sécurité Vigipirate dans toutes les écoles : 375 000€ HT.

## **L'enfant en dehors de l'école : une palette d'activités riches et diversifiées**

Les 6 652 Marcquois âgés entre 3 et 17 ans ont le choix entre de nombreuses activités extrascolaires, adaptées à chaque âge. Un accent particulier est mis sur l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures dites classiques.

Ainsi 25 enfants et adolescents ont pu apprécier la qualité des activités que la Ville de Marcq-en-Barœul leur a proposées en 2019. À chaque fois que cela est nécessaire, un accompagnement individuel est mis en place.

## nombre d'enfants accueillis dans les structures de jeunesse



Développer l'éducation culturelle et artistique : les équipements culturels auprès des jeunes générations

Médiathèque, Colisée Lumière, Théâtre ou Conservatoire, la Ville de Marcq-en-Barœul développe de nombreuses activités culturelles pour le jeune public afin de contribuer à leur épanouissement :

- 800 enfants ont profité des 44 actions à destination du jeune public mis en place par la médiathèque (heures du conte, ateliers créatifs, projections, spectacles);
- 5 200 entrées d'enfants de moins de 12 ans ont été réalisées par le Colisée Lumière (hors scolaires et fêtes du cinéma);
- 9 spectacles destinés au jeune public ont rassemblé 2 466 spectateurs dans les théâtres Charcot et de la Rianderie;
- 280 enfants et adolescents se sont inscrits aux ateliers de pratiques artistiques organisés au parc du Petit Prince;
- 42 prestations de musique, de danse et d'art dramatique ont été organisées par le Conservatoire.

## **En chiffres**

### **Culture/Animation :**

300 danseurs ont pu montrer leur talent lors de la 7<sup>ème</sup> édition de Dansez Marcq

255 spectateurs ont visité le planétarium itinérant dans le cadre de Lille3000 Eldorado

120 enfants ont profité du bal mexicain organisé dans le cadre de Music'à ma porte

13 films labellisés «jeune public» ont été proposés au Colisée Lumière

### **....Et sport**

5 508 d'heures d'EPS ont été dispensées par les 7 agents municipaux agréés par l'Education nationale dans les 12 écoles marcquoises

135 enfants ont bénéficié de l'école d'orientation sportive

111 enfants ont été accueillis à l'école municipale de Kickboxing

7 077 leçons de natation ont été dispensées pour 505 personnes dont 474 enfants

48 enfants se sont inscrits au jardin aquatique

## Des services à destination de tous les Marcquois

L'art de vivre se cultive au quotidien par des services publics de proximité de qualité et à l'écoute des Marcquois. La Ville de Marcq-en-Barœul s'engage aux côtés de chacun pour répondre aux différents besoins et attentes.

### La culture pour rassembler

Transmettre et diffuser la culture sous toutes ses formes, tel est l'objectif de la Ville de Marcq-en-Barœul. En 2019, les spectacles proposés par la Ville (théâtre, musique, jeune public et festival Contes et Légendes) ont rassemblé près de 15 000 personnes.

- **Des concerts pour tous** : La Ville a proposé quatre concerts baroques, la finale du Derby Box, deux concerts de musiques actuelles, la Nuit du Boogie, 8 concerts dans le cadre de Music' à ma porte et quatorze concerts dans le cadre du festival Jazz en Nord. (Près de 4500 spectateurs)
- **Festival Contes et Légendes** : ce festival a attiré plus de 3300 spectateurs pour l'ensemble de ses spectacles dont un ciné-concert au Colisée-Lumière pour les tout-petits qui a réuni 273 enfants
- **Pont en Fête** : en raison des travaux du Pont des Arts, la traditionnelle fête du Pont a été organisée sur un nouveau périmètre autour du château Vanderhaeghen. Une quinzaine de compagnies et d'animations ont été proposées à un public venu en nombre
- **La fête nationale** : Julien Clerc et le traditionnel feu d'artifice ont rassemblé 14 000 personnes
- **La Saint-Vincent d'Automne** : Sur la thématique Eldorado de Lille 3000, près de 6000 personnes ont déambulé dans le quartier du Bourg pour profiter des spectacles, du marché des artisans, des Albrijes et de la reconstitution d'un village mexicain. Une visite du futur Carré Joseph a été proposée aux Marcquois
- **La Nativité** : 70 bénévoles dont 8 enfants ont proposé une nouvelle mise en scène de la Nativité. Une météo clémente a permis le retour du public pour cette édition 2019.

La médiathèque a fait l'acquisition de 5 000 livres, 600 CD, 600 DVD, 170 abonnements de presse et 40 jeux de plateau pour répondre aux attentes des 100 000 lecteurs qui ont fréquenté la Corderie en 2019.

Le cinéma Colisée Lumière a comptabilisé 56 787 entrées soit une augmentation de 10 % par rapport à 2018 dont 28 409 pour les films labélisés Art et Essai. Sur les 233 films projetés, 30 étaient en sortie nationale dont une avant-première avec l'équipe du film de G. Canet « Nous finirons ensemble » et 143 recommandés Art et Essai pour un total de 1 100 séances.

### **Sauvegarder et faire connaître l'histoire et le patrimoine de la Ville**

Le service « Archives, patrimoine et expositions » est la mémoire de la Ville. Il veille à la préservation et à la connaissance de l'histoire de la Ville et de son patrimoine, notamment auprès des plus jeunes. En 2019, le service a notamment :

- Organisé lors de la Saint-Vincent d'Automne et des journées européennes du patrimoine, des visites du chantier du futur Carré Saint Joseph et de la Forge;
- Édité une plaquette « Mobilité d'hier et d'aujourd'hui »;
- Expliqué à 5 classes de CM2 les monuments aux morts des deux cimetières de la Ville en partenariat avec l'Union nationale des Combattants section Croisé/ Rouges Barres/ Buisson;
- Dispensé aux écoles Victor Hugo et Saint Christophe 5 séances de travail pour mieux connaître et comprendre le patrimoine;
- Reçu 4 classes de CM1 pour une visite de l'Hôtel de Ville et un cours d'instruction civique en vue de l'élection du conseil municipal des enfants.

### **Le sport pour tous**

Avec 51 associations sportives, près de 12 000 licenciés et 16 000 pratiquants, la Ville de Marcq-en-Barœul met en œuvre une politique fondée sur le sport santé, sport famille, sport pour tous. Pour cela, la Ville s'attache à disposer d'un patrimoine et d'équipements répondant aux normes. L'entretien des équipements sportifs a concerné en 2019 : la piscine municipale avec notamment la mise en place d'un progiciel de billetterie et d'un contrôle d'accès interfacé avec la carte de vie quotidienne (64 314€), la rénovation des vestiaires, l'aménagement de deux nouveaux vestiaires et du club house du stade Niquet (337 920€), le passage à l'éclairage LED dans la salle Delcenserie (32 400€) ou encore le changement de praticable dans la salle René Lietaert (20 820€). De nouveaux équipements ont été créés. Dans le cadre du budget participatif, un parcours santé le long de la Marque a été installé (46 000 €). Le chantier de deux nouveaux vestiaires, deux espaces sanitaires, une infirmerie et un local technique au stade Gilles Dhalluin a été lancé pour une ouverture à l'été 2020.

### **En chiffres**

348 000€ de subventions annuelles de fonctionnement;

122 650€ de subventions exceptionnelles;

410 743€ d'aides matérielles et logistique;

56 600 heures d'occupations annuelles des terrains et salles de sport pour 51 conventions signées avec les associations sportives;

158 673 entrées à la piscine municipale et 41 524 scolaires accueillis sur l'année 2019.

### **Le Sport Santé et le Sport Famille**

En 2019, la Ville de Marcq-en-Barœul a mis en place deux nouvelles actions pour développer et encourager la pratique du sport.

**Le sport Santé** : Le dispositif est réservé aux patients atteints d'une maladie qui entre dans la catégorie des Affections de Longue Durée (ALD) sur prescription médicale. Un agent de la Ville diplômé Licence STAPS Activités Physiques Adaptées, a la charge d'effectuer le suivi administratif, les relations avec les médecins et l'encadrement des séances d'activités physiques adaptées. Mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> mai, 110 Marcquois ont bénéficié de séances de sport en 2019.

**Le sport Famille** : Afin de permettre aux Marcquois de faire du sport en famille, des équipements sportifs sont mis à la disposition des familles depuis le mois de mai 2019. Une quinzaine de famille a fréquenté les équipements sportifs chaque samedi matin.

### **Une Ville à l'écoute de ses aînés**

Avec près de 9 000 Marcquois de plus de 60 ans, la Ville de Marcq-en-Barœul est restée plus que jamais engagée sur les politiques à destination des seniors.

### **Soutenir les structures et les animations de proximité**

Les 6 clubs d'aînés de la Ville ont fait preuve d'un dynamisme certain avec une fréquence hebdomadaire de 600 personnes. Près de 125 animations festives en dehors des activités habituelles ont été organisées avec le soutien logistique des services de la Ville. La valorisation annuelle de l'ensemble des engagements de la Ville et du C.C.A.S. a représenté en 2019 la somme de 255 120€. Organisé tous les deux ans, la 4<sup>ème</sup> édition du salon des seniors actifs a attiré 1 200 personnes autour des 60 exposants réunis à l'Hippodrome.

De nombreuses activités ont été proposées par les services de la Ville : 39 séances de l'atelier mémoire, une visite et une conférence par le service « patrimoine », 4 cycles de séances d'aquagym.



### En chiffres

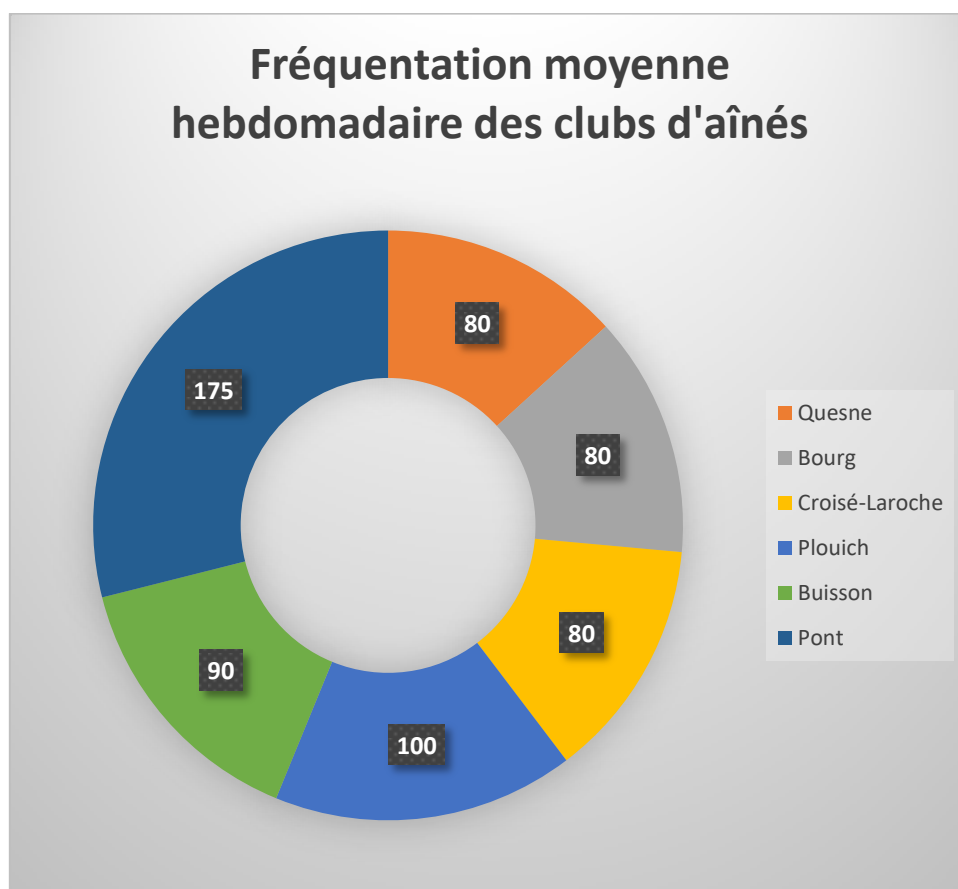
130 personnes utilisent les navettes TULIP par semaine

687 convives aux banquets de printemps et d'hiver

610 boîtes de chocolat distribuées

250 places de cinéma offertes

294 spectateurs au spectacle du mois de mai



### Favoriser le maintien à domicile

En 2019, 40 688 repas ont été distribués aux 278 bénéficiaires du service de repas à domicile. L'activité d'aide et d'accompagnement à domicile a représenté 51 162 heures auprès de 308 bénéficiaires. Le service a effectué plus de 200 visites à domicile chez les bénéficiaires les plus dépendants et a assuré le suivi des situations complexes.

## Une Ville solidaire

Si la solidarité s'entend comme un lien social d'engagement entre des personnes tenues au bien-être des autres, Marcq-en-Barœul entend être une Ville solidaire à plusieurs égards :

**Auprès des enfants et des familles :** L'opération « mini séjours d'été » a été reconduite en partenariat avec le centre social et culturel pour permettre à 19 enfants et à 5 adolescents de partir en vacances. L'après-midi festive « Noël Ensemble » organisé en partenariat avec le centre social et culturel, le club de prévention FCP, l'association Briqu'Animation, le Lions Club a permis à 120 enfants de profiter d'un spectacle de qualité, d'un goûter, de cadeau et de friandises. Le réveillon de Noël a quant à lui permis à 120 personnes de bénéficier d'une soirée conviviale.

**Auprès des plus fragiles :** le C.C.A.S. a instruit 148 dossiers au titre de l'aide légale dont 104 demandes d'APA (aide personnalisée d'autonomie) et 109 demandes au titre de l'aide facultative dont 82 au titre du FSL (fonds de solidarité logement). La commission permanente du C.C.A.S. s'est réunie 20 fois et a alloué des aides pour un montant de 17 400€. 96 familles ont été orientées vers le centre social et culturel pour bénéficier des distributions dans le cadre de la banque alimentaire.

**Auprès des demandeurs d'emploi :** 199 allocataires du RSA ont été accompagnés par les services du C.C.A.S. au cours de l'année 2019 et 107 personnes au titre du dispositif du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi). Une nouvelle édition du « Village emploi » organisée, en partenariat avec les acteurs de l'emploi, a permis de redynamiser le parcours de 303 demandeurs d'emploi.

**Auprès des personnes en attente d'un logement social :** 184 personnes ont été reçues et 413 dossiers ont été actualisés. Pour l'année 2019, 144 familles ont été relogées. Dans le cadre de la lutte contre le logement insalubre, 6 situations de logements dégradés ont été traitées avec des partenaires tels que l'ARS (agence régionale de santé), la MEL au titre du programme la Fabrique des quartiers ou l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat).

## Une Ville durable

101 familles marcquoises ont souscrit à l'opération « défi familles zéro déchet » et ont bénéficié de 40 ateliers au cours de l'année 2019. Le bilan de cette troisième édition fait apparaître une diminution moyenne de 19 % des déchets recyclables et de 27 % des déchets non recyclables.

Les ateliers mensuels du Repair Café ont permis de réparer 88 objets pour plus de 630 Kg de déchets évités.

Le premier budget participatif mis en place par la Ville de Marcq-en-Barœul a permis l'émergence de deux projets consacrés au développement durable. Le premier lauréat a

permis à un collectif d'habitants de mettre en place un jardin partagé dans le cadre d'un projet d'autonomie alimentaire. La Ville de Marcq-en-Barœul leur a mis à disposition une parcelle de terrain, située à l'arrière de l'école Péguy. Après des travaux pour équiper la parcelle (aménagement d'une allée, installation de cuves de récupération d'eau, carport, chalet à outils) réalisés par la Ville, les habitants ont pu, établir un plan d'aménagement du jardin.

Deux Biobox, composteurs collectifs, ont été installées rue Pierre Clément à l'entrée des jardins familiaux et le second rue de la Briqueterie, à l'entrée du jardin partagé.

1 508 Marcquois ont bénéficié du renouvellement de la prime vélo, étendue aux trottinettes électriques (676 primes vélo, 526 primes VAE et 306 primes trottinette).

### Une Ville au service du développement économique et des commerçants

La Ville de Marcq-en-Barœul est un acteur essentiel, un moteur de la vie économique en accompagnant encore davantage ses commerçants et artisans. L'année 2019 a permis de concrétiser les premières subventions octroyées dans le cadre des aides directes aux commerçants et aux artisans. Ainsi, la Ville de Marcq-en-Barœul a financé à hauteur de 20 % les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'enseigne de trois commerces, soit une subvention globale de de 13 515 €. Un avenant à la convention qui lie la Ville de Marcq-en-Barœul à la Région Hauts-de-France, adopté en Conseil Municipal le 28 novembre 2019, a permis de doubler le niveau de subvention.

Après une période expérimentale du dispositif Enjoy-Mel, la Ville de Marcq-en-Barœul a renouvelé son adhésion.

La deuxième édition du salon Label Marcq a mis à l'honneur commerçants et artisans autour de 50 stands et 12 ateliers.

La Ville de Marcq-en-Barœul a renouvelé son soutien à l'association Enseignes de Marcq, qui fédère près de 200 adhérents, avec l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 24 500€.

## L'ART DE VIVRE

Offrir un cadre de vie agréable et sécurisé est l'une des priorités de la Ville de Marcq-en-Barœul. Pour répondre à ces enjeux, les services de la Ville de Marcq-en-Barœul œuvrent au quotidien dans les quartiers et à proximité des Marcquois.

### Offrir un cadre de vie agréable

Avec un budget d'investissement de plus de 21 000 000 € et un budget de fonctionnement de 3 700 000 euros, la Ville a poursuivi la réalisation de nombreux projets structurants tout en veillant à l'entretien et au cadre de vie quotidien.

#### **Voirie :**

- Près de deux kilomètres de tapis de chaussée ont été rénovés;
- Poursuite du déploiement de la fibre optique, avec une extension du réseau de 710 mètres.

#### **Espaces Verts :**

- La première édition de l'opération « un arbre en ville » a été réalisée avec la plantation de 40 arbres pour un budget de 40 000€;
- Plantation de 39 000 jonquilles sur l'ensemble de la Ville;
- Travaux de rénovation ou renouvellement sur les aires de jeux pour un budget de 127 000€.

#### **Stationnement :**

- 125 places de stationnement ont été créées dont 3 PMR

#### **Bâtiments :**

- Rénovation de la façade de l'église Saint-Vincent (91 000€);
- Rénovation de la toiture du château Vanderhaeghen (190 000€);
- Remise à neuf de l'éclairage du hall des paris de l'hippodrome (65 000€);
- Travaux de mise en conformité de l'installation du traitement de l'air de la piscine (285 000€);
- Installation de l'éclairage à LED dans les salles de sport Herzog et Liétart (72 800€).

## Offrir un cadre de vie tranquillisé

Au 31 décembre 2019, la police municipale comptait 21 agents de police, 14 agents de surveillance de la voie publique. Ces effectifs sont répartis en brigades de jour et en brigades de nuit. Ainsi la police municipale est opérationnelle 6 jours sur 7 et 7 nuits sur 7.

### En chiffres

7 550 appels téléphoniques;

2 619 interventions faisant l'objet d'une main courante;

400 maisons surveillées lors de l'opération estivale « tranquillité vacances »;

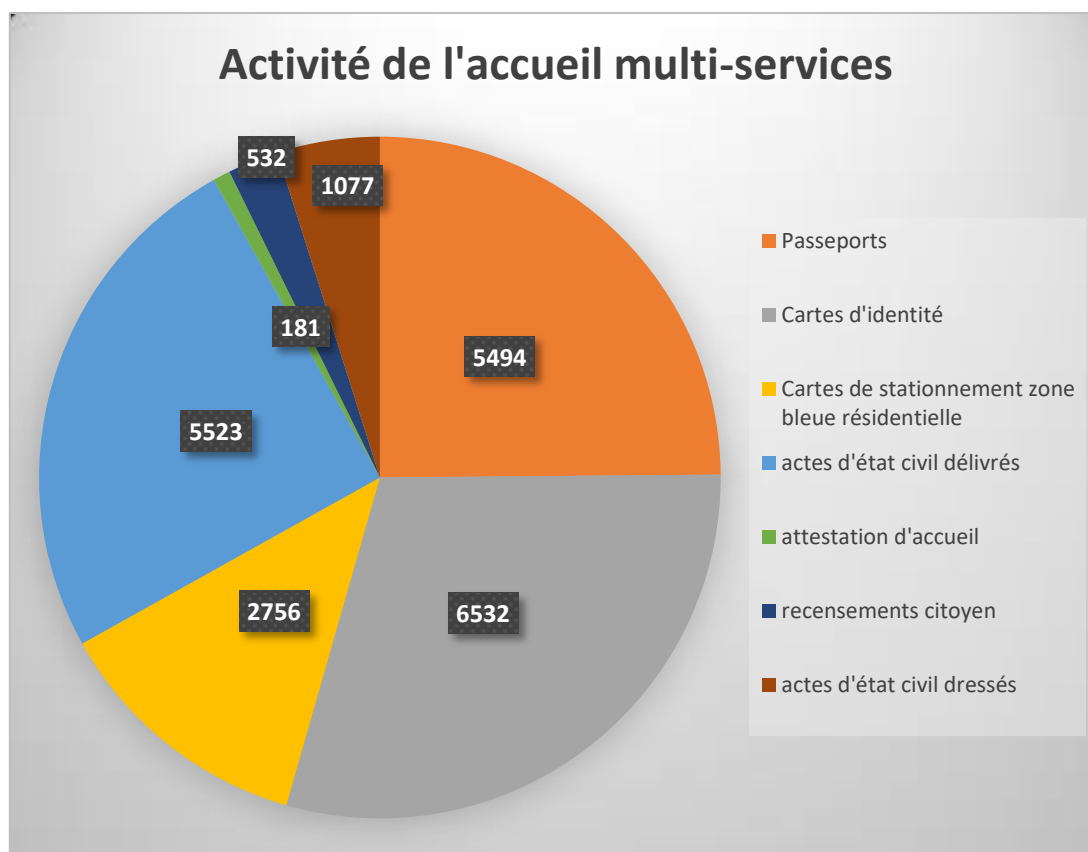
443 relectures vidéo et 593 extractions sur réquisition de la police nationale ont permis d'identifier les auteurs ou d'apporter un élément probant aux enquêtes.

### L'enjeu de la propreté urbaine

La Ville de Marcq-en-Barœul a établi un nouveau règlement de propreté urbaine. Ce nouveau dispositif juridique permet à la police municipale de sanctionner les comportements indécents. Ainsi, en 2019, 135 procès-verbaux pour dépôts sauvages et abandons de débris sur la voie publique ont été dressés et 26 procès-verbaux établis pour déjections canines.

## Être à l'écoute des usagers, des habitants

Plus de 60 000 appels ont été réceptionnés par le standard de la Ville et en moyenne, plus de 100 personnes par jour se sont présentées à l'accueil multi-services de la Ville (hors rendez-vous). Trois enquêtes publiques ont été accueillies afin que les Marcquois puissent consulter les dossiers : PEB (Plan d'Exposition au Bruit) aérodrome Lille-Marcq, règlement de publicité intercommunal et SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Marque Deûle.



*Répartition des demandes de titres sécurisés par type et par habitants :*

	TOTAL	Marcquois	Extérieurs à Marcq
<b>Passeports</b>	5 494	2 961 soit 53,90%	2 533 soit 46,10%
<b>Cartes Nationales d'Identité</b>	6 532	3 749 soit 57,39%	2 783 soit 42,61%
<b>Les deux</b>	11 846	6 710 soit 56,64%	5 316 soit 44,87%

Les demandes extérieures traitées représentent en tête de liste 22,08% de Bonduois, 14,15% de Mouvallois et 6,30% de Marquettois.

## LE DIALOGUE AVEC LES MARCQUOIS

Dotée de nombreux outils de démocratie participative, la Ville de Marcq-en-Barœul a œuvré en 2019 à faire vivre le dialogue et la concertation.

### **Le conseil municipal des enfants**

En 2019, les élus du conseil municipal des enfants se sont investis sur les domaines suivants : lutte contre le gaspillage de l'eau, sécurité routière, participation à la commémoration du centenaire de l'armistice, apprentissage du langage des signes et deuxième fête de l'Europe. Le 21 novembre 2019, les élèves des 16 écoles élémentaires publiques et privées ont participé à l'élection de leurs 39 nouveaux représentants au CME pour les deux prochaines années. Ce sont 2 431 électeurs issus des classes de CE1 au CM2 qui ont désignés leurs camarades parmi 149 candidats.

### **Les comités de quartiers**

Les comités de quartier se sont réunis 31 fois et les élus référents ont tenu 60 permanences. Ils ont contribué à la rédaction des cahiers spéciaux « Vis ton quartier ».

### **Le conseil des seniors**

Le conseil des seniors est resté force de propositions en impulsant et participant à de nouvelles actions, notamment sur l'aménagement préventif des logements, la sécurité à domicile, les liens intergénérationnels ou l'accès au numérique.

### **Les rencontres avec les Marcquois**

Le Maire et l'équipe municipale ont invité les Marcquois à des réunions publiques thématiques pour les informer de certains projets en cours ou susciter des échanges. C'est ainsi qu'en avril s'est tenue une réunion sur l'implantation de l'école européenne Lille Métropole. Dans le cadre du grand débat national, engagé par le Président de la République, une réunion publique a été organisée en présence de Jacques Vernier, coordinateur régional. La participation citoyenne s'est renforcée avec différents évènements ponctuels : 2 Afterwork et 2 instameet.

La Ville a mis en place des ateliers créatifs sur le Carré Saint-Joseph et le futur kiosque à musique du parc Valmy, dans le cadre de Lille capitale Mondiale du Design. Ces ateliers avaient pour but d'engager la réflexion sur l'aménagement et le fonctionnement de ces futurs équipements avec les utilisateurs.

Un Think Tank a permis d'engager la réflexion sur la mobilité avec les Marcquois.

## INVESTIR POUR L'AVENIR

Assurer un développement harmonieux de la Ville tout en assurant son développement économique, culturel et social, tels sont les ambitions pour Marcq-en-Barœul dans les grands projets portés par l'équipe municipale.

### Le Pont des Arts et le Carré Saint-Joseph

Les deux projets culturels ont poursuivi leurs instructions. Les travaux ont été engagés pour ces deux nouveaux équipements culturels, avec une pose de la première pierre le 6 mai 2019 pour le Pont des Arts et le 13 mai pour le Carré Saint-Joseph.

Trois demandes de subvention pour le Pont des Arts ont été instruites auprès de la Métropole Européenne de Lille, le Conseil Départemental du Nord et le centre national du cinéma pour un montant global de 2 800 000€.

Le cahier des charges pour le mobilier et le matériel du Carré Saint-Joseph a été réalisé. Une première sélection d'artistes et un planning des activités a été fait pour l'élaboration de la programmation du futur lieu.

### La crèche du Buisson

Alors que la crèche du Buisson devait ouvrir ses portes en septembre 2020, avec une livraison du bâtiment au prestataire Crèche Attitude en juin 2020, un incendie, en février, a détruit une grande partie du bâtiment. Les dégâts obligent à une reconstruction totale du bâtiment.

### Une ambition pour le quartier de la Briqueterie

#### Cuisine Mode d'emploi

Si des difficultés administratives n'ont pas permis le démarrage des travaux du futur centre de formation, le projet d'implantation d'un centre de formation aux métiers de la cuisine a connu des avancées concrètes grâce à une solution alternative proposée par la Ville aux responsables de Cuisine Mode d'Emploi(s).

À la fin du premier semestre 2019, une installation provisoire du centre de formation dans un local situé au 14 rue Berlioz, a été proposée aux responsables de Cuisine Mode d'Emploi(s). Ce local de 350m<sup>2</sup> a permis d'ouvrir les formations de cuisine et de service en salle dès le début de l'année 2020, comme prévu dans le calendrier initial du projet, et ainsi répondre à l'attente des demandeurs d'emploi et des acteurs de l'emploi.



## La réhabilitation de quartier de la Briqueterie

En décembre 2018, lors d'un jury commun Vilogia et Ville de Marcq-en-Barœul, le groupement MAES a été retenu pour définir un projet de renouvellement urbain. Cette équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère a la spécificité d'être accompagnée d'un cabinet de psychologie urbaine chargé de mener une phase de concertation avec les habitants afin de comprendre leurs attentes dans le cadre du projet de réhabilitation.

Le cabinet Hurba a donc initié une large phase de concertation qui s'est déroulée de mars à juin 2019 afin de faciliter et de transcrire la parole des habitants. Plus de 100 heures d'écoute ont été réalisées auxquelles il faut ajouter l'ouverture d'une boîte mail et d'une ligne téléphonique.

À partir cette concertation, le cabinet Hurba a élaboré un guide des recommandations.

Il s'agit de préconisations d'actions à mettre en œuvre, à plus ou moins court terme, pour améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Ces préconisations ont été restituées aux habitants au cours d'une réunion publique fin septembre 2019 en présence de l'agence Hurba, de l'architecte, des services de Vilogia et de la Ville de Marcq-en-Barœul.

À partir de ces éléments de diagnostic, l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère écrira un ou deux scénarii de réhabilitation du quartier.

# Une épargne stable sur la période

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement	46 373	46 445	45 555	44 919	46 489	47 084
- Charges de fonctionnement hors intérêts	36 383	36 159	36 204	36 944	37 376	38 626
<b>= EPARGNE DE GESTION</b>	<b>9 989</b>	<b>10 286</b>	<b>9 351</b>	<b>7 975</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>

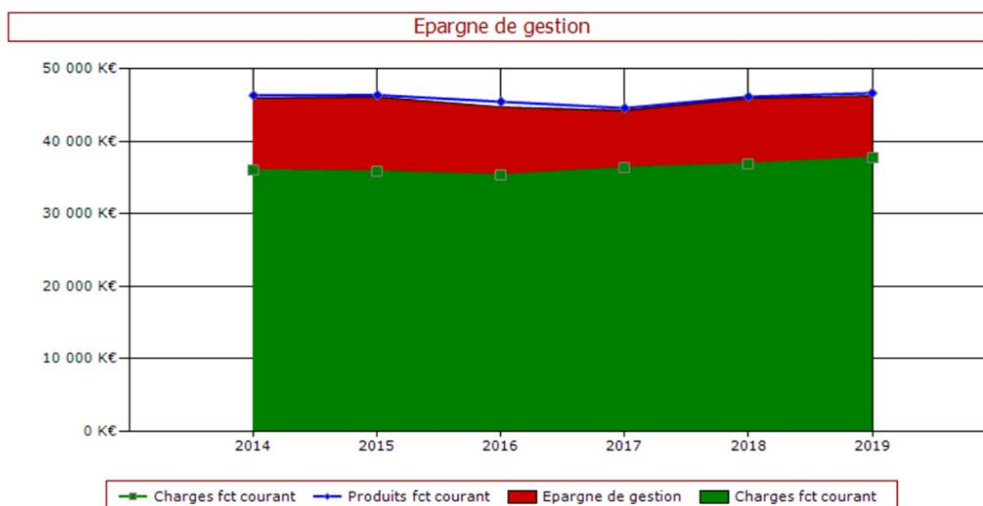
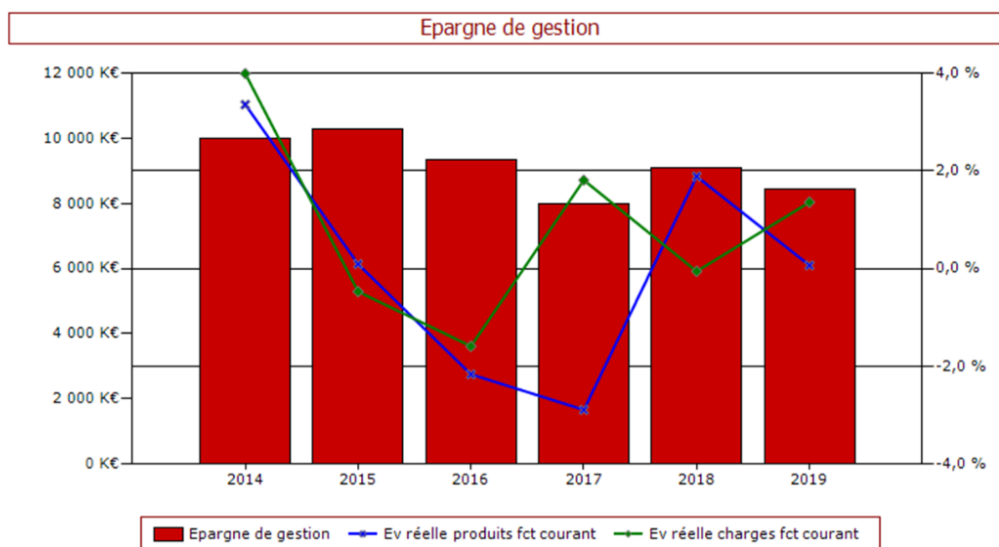
  

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement	46 373	46 445	45 555	44 919	46 489	47 084
- Charges de fonctionnement	36 607	36 333	36 245	36 948	37 376	38 626
<b>= EPARGNE BRUTE</b>	<b>9 766</b>	<b>10 112</b>	<b>9 310</b>	<b>7 972</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits de fonctionnement	46 373	46 445	45 555	44 919	46 489	47 084
- Charges de fonctionnement larges	37 631	37 397	37 163	37 157	37 376	38 626
<b>= EPARGNE NETTE</b>	<b>8 742</b>	<b>9 047</b>	<b>8 392</b>	<b>7 763</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>

L'épargne est stable sur la période à 8,5M€ en moyenne. L'année 2019 se termine dans cette constance. On notera juste un repli par rapport à 2018, qui s'explique par une progression des dépenses de fonctionnement et une stabilisation de nos recettes qui avaient exceptionnellement augmenté fortement en 2018 grâce à une optimisation de nos ressources courantes.



# Analyse des dépenses de la section de fonctionnement

## CHARGES DE FONCTIONNEMENT : MONTANT

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Charges fct courant strictes	35 995	35 823	35 325	36 330	36 885	37 766
Charges à caractère général	8 394	7 697	7 669	7 624	7 824	8 412
Charges de personnel	23 926	24 572	24 583	25 275	25 309	25 844
Autres charges de gestion courante	3 676	3 554	3 072	3 432	3 753	3 511
Autres charges fct courant	0	0	0	0	0	0
Atténuations de produits	3	6	5	0	5	0
<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>35 999</b>	<b>35 829</b>	<b>35 329</b>	<b>36 330</b>	<b>36 890</b>	<b>37 766</b>
Charges exceptionnelles larges	384	330	874	614	485	859
Frais financiers divers (66 hs int.)	1	1	329	0	0	0
Charges exceptionnelles (67)	384	329	545	614	485	859
Provisions semi-budgétaires (68)	0	0	0	0	0	0
<b>Charges de fct hors intérêts</b>	<b>36 383</b>	<b>36 159</b>	<b>36 204</b>	<b>36 944</b>	<b>37 376</b>	<b>38 626</b>
Intérêts	223	173	41	4	0	0
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>36 607</b>	<b>36 333</b>	<b>36 245</b>	<b>36 948</b>	<b>37 376</b>	<b>38 626</b>

Les charges de fonctionnement s'affichent à 38,6M€ avec une progression de 3,3% contre 1,08% sur la période.

Cette progression s'explique par une augmentation des charges à caractère général de 7,5%, pesant 22% dans le budget. Elle est la traduction concrète d'une inflation endogène et exogène, de ce chapitre comptable, par un accroissement de nos activités (nouvelle école, nouveaux services crèche, CLSH, cantines...), la compensation de la perte des contrats aidés par une externalisation des travaux, une inflation des prix des marchés pour le transport, les fluides, la maintenance, les obligations de contrôles réglementaires, les assurances...

Les charges exceptionnelles progressent avec le succès de la prime vélo.

Au 31 décembre 2019, 250 543€ ont été mandatés pour 1 564 primes accordées.

Des demandes valides sont encore arrivées en fin d'année et ont été instruites en 2020.

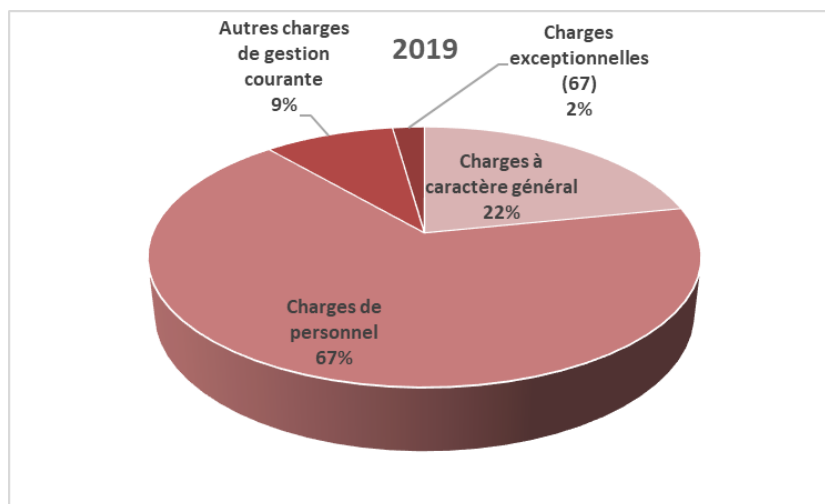
Le budget de cette opération devrait dépasser les 300K€ de budget et 1 850 primes vélo 2019.

Les charges de gestion courante fluctuent par le versement de la subvention d'équilibre versée au C.C.A.S. selon ses besoins.

Les charges de personnel représentent 67% du budget.

Elles sont stables sur la période à 1,55% avec un rebond cyclique en 2019 à 2,1%.

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Charges fct courant strictes	0,97%	-0,5%	-1,4%	2,8%	1,5%	2,4%
Charges à caractère général	0,04%	-8,3%	-0,4%	-0,6%	2,6%	7,5%
Charges de personnel	1,55%	2,7%	0,0%	2,8%	0,1%	2,1%
Autres charges de gestion courante	-0,91%	-3,3%	-13,6%	11,7%	9,4%	-6,5%
Atténuations de produits	-100,00%	70,0%	-17,8%	-100,0%	s.o.	-100,0%
<b>Charges de fonctionnement courant</b>	<b>0,96%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,5%</b>	<b>2,4%</b>
Charges exceptionnelles larges	17,45%	-14,2%	165,1%	-29,7%	-21,0%	77,0%
Frais financiers divers (66 hs int.)	-100,00%	0,9%	n.s.	-100,0%	-100,0%	s.o.
Charges exceptionnelles (67)	17,49%	-14,3%	65,5%	12,8%	-21,0%	77,0%
<b>Charges de fct hors intérêts</b>	<b>1,20%</b>	<b>-0,6%</b>	<b>0,1%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,3%</b>
Intérêts	-100,00%	-22,4%	-76,1%	-91,5%	-100,0%	s.o.
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>1,08%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,2%</b>	<b>3,3%</b>



## LES CHARGES DE PERSONNEL

Le chapitre 012 regroupe notamment la rémunération du personnel (traitements bruts, régime indemnitaire, NBI, SFT.....), les cotisations (caisses de retraite, CNFPT, URSSAF) ou encore l'assurance statutaire et la médecine préventive.

L'évolution entre le CA 2018 et le CA 2019 est de 2,11%.

Elle est de 1,04%, hors reprise en régie de la crèche familiale Marcq Enfance Famille.

Dépenses	CA 2018	CA 2019	Évolution	Évolution CA/CA
<b>Masse salariale</b>	25 308 512	25 843 631	535 119 (dont 273 000 pour la crèche familiale)	2,11% 1,04% (hors crèche familiale)

Cette évolution limitée à 1,04%, si l'on n'intègre pas la reprise en régie de la crèche familiale, illustre une maîtrise significative des dépenses relatives à la masse salariale, dans un contexte de développement des ressources humaines et d'accompagnement des projets initiés par la Ville.

### 1) Des Équivalent Temps Plein en stabilité :

Une moyenne de 648 ETP : 512 titulaires et 136 contractuels.

**2) Une maîtrise du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) et une rationalisation des dépenses :**

Tout mouvement de personnel donne lieu à une réflexion en termes d'organisation.  
Des nouveaux recrutés dont la masse salariale est moins importante que la masse salariale des agents qui quittent la collectivité.

**3) Un taux d'absentéisme stable :**

Un taux moyen d'absentéisme de 9,60%, en stabilité par rapport à 2018 (il était de 9,63%).

**4) Des dépenses contraintes :**

- La mise en œuvre des parcours professionnels des carrières et des rémunérations : **115 000€**
- L'impact de la hausse des cotisations : **20 000€**
- Les avancements d'échelon : **30 000€**

**5) Des dépenses qui illustrent la politique volontariste de la collectivité envers ses agents :**

- Les avancements de grade et promotions internes : **65 000€**
- La mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire pour les agents de cat C : **140 000€**
- La reprise en régie de la crèche familiale : **273 000€**

Le compte administratif révèle la conciliation optimale entre les dépenses qui nous sont imposées et celles qui relèvent de l'action volontariste de la collectivité, envers les agents et en termes de projet.

Des projets sont initiés pour une gestion optimisée des ressources humaines et une nécessaire adaptation aux évolutions.

Pour en citer quelques-uns :

- La poursuite de la mise en œuvre du système d'information des ressources humaines, notamment à travers la mobilisation du module services métiers déconcentrés pour la gestion des congés et des comptes épargne temps, l'entretien professionnel annuel et le module Décideur, pour les requêtes;
- L'alimentation et le suivi du site intranet (Marcq Page), dont l'objectif est de rendre accessible la communication à chacun des agents et qui a nécessité la mise à jour du répertoire téléphonique et la création de 180 adresses mail par la direction des systèmes d'information;
- La poursuite de la résorption de l'emploi précaire, à travers la création d'une brigade polyvalente et la stagiairisation de 17 agents;
- La nomination de 79 agents au titre de l'avancement de grade et de la promotion interne;
- La mise en œuvre de 32 procédures de recrutement s'agissant des emplois permanents : 19 en mobilité interne et 13 en mobilité externe et le recrutement de 4 apprentis;
- La réception et le traitement de 277 demandes de stages sur le portail de la Ville et l'acceptation de 75 stages;

- La réception de 551 demandes d'emploi dont 142 émanent de marquois;
- Le traitement de 889 actions de formation et la réalisation de 662 d'entre elles;
- Le développement de l'accompagnement des services et directions aux évolutions des organisations et à la mobilité;
- L'accompagnement des responsables de proximité dans un contexte de refonte du document relatif à l'entretien professionnel.

**Des actions plus spécifiques sont menées, portant sur l'optimisation des conditions de travail et le bien-être des agents :**

- La mise en place d'un plan de bien-être au travail au sein de la direction de l'enseignement et du service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.C.A.S. ;
- La mise en place des exercices alerte incendie liés à la formation dispensée;
- Le réaménagement complet du local des équipements de protection individuelle au CTM;
- L'aménagement des postes de travail pour certains agents, suite à des préconisations médicales (sièges ergonomiques, claviers ergonomiques, porte documents avec rails, casques sans fil...).

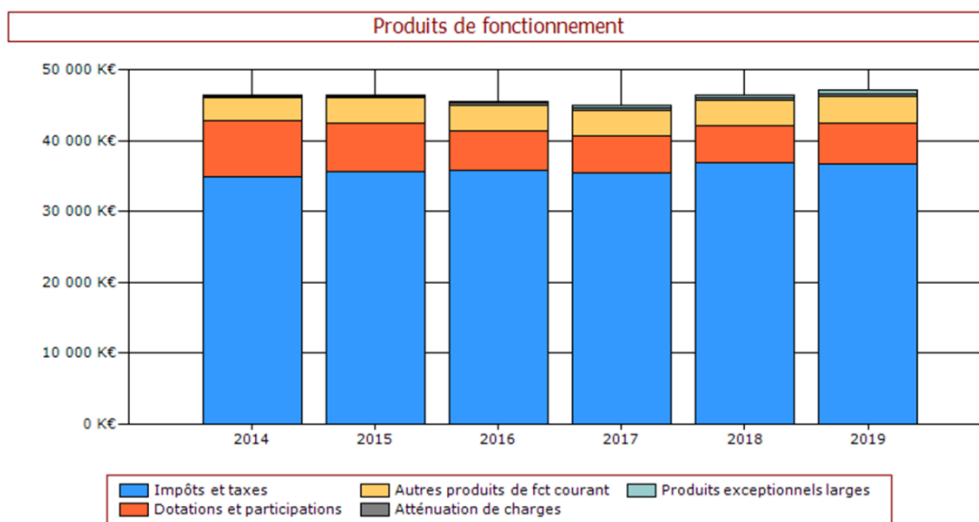
**LES PROJETS DE 2020 :**

- Poursuite de la mise en œuvre des PPCR;
- Mise en œuvre des réformes issues de la loi DUSSOPT du 6 août 2019 (lignes directrices de gestion, élaboration du Rapport social unique, élaboration du plan d'action égalité hommes/femmes, évolution des conditions de recrutement, ...);
- Développement du site intranet, Marcq Page, relatif à la communication interne;
- Déclinaison du centre de ressources RH;
- Développement de la dématérialisation;
- Déclinaison du plan d'actions de bien-être au travail, qui fait suite au diagnostic réalisé au sein de la direction de l'enseignement et du service d'aide et d'accompagnement à domicile du C.C.A.S.

# Les produits de fonctionnement

## PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : MONTANT

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits fonctionnement courant stricts	46 031	46 037	45 068	44 200	45 787	46 243
Impôts et taxes	34 999	35 552	35 781	35 478	36 954	36 665
Contributions directes	22 426	23 371	22 970	22 394	23 544	23 357
Attribution de compensation reçue	7 907	7 907	8 008	8 004	8 004	8 004
Dotation Solid. Ctaire reçue	550	542	545	548	554	562
Attribution FPIC	345	465	569	505	642	489
Solde impôts et taxe	3 770	3 266	3 688	4 027	4 210	4 252
Dotations et participations	7 766	6 940	5 686	5 162	5 126	5 739
DGF	5 206	4 118	2 992	2 384	2 292	2 088
Compensations fiscales	694	768	589	891	959	1 016
Solde participations diverses	1 866	2 055	2 105	1 886	1 874	2 635
Autres produits de fct courant	3 266	3 545	3 601	3 560	3 707	3 839
Produits des services et du domaine (70)	2 879	3 079	3 236	3 179	3 293	3 455
Mise à disposition de personnel (7084)	0	237	228	236	208	170
Solde produits des services	2 879	2 842	3 008	2 943	3 085	3 285
Autres produits de gestion courante (75)	386	466	365	381	415	384
Atténuations de charges	308	345	399	392	374	411
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>46 339</b>	<b>46 382</b>	<b>45 467</b>	<b>44 592</b>	<b>46 162</b>	<b>46 653</b>
Produits exceptionnels larges	34	63	87	327	327	431
Produits financiers divers (76 hs int.)	5	7	10	13	16	19
Produits exceptionnels (77)	29	55	77	314	311	412
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>46 373</b>	<b>46 445</b>	<b>45 555</b>	<b>44 919</b>	<b>46 489</b>	<b>47 084</b>

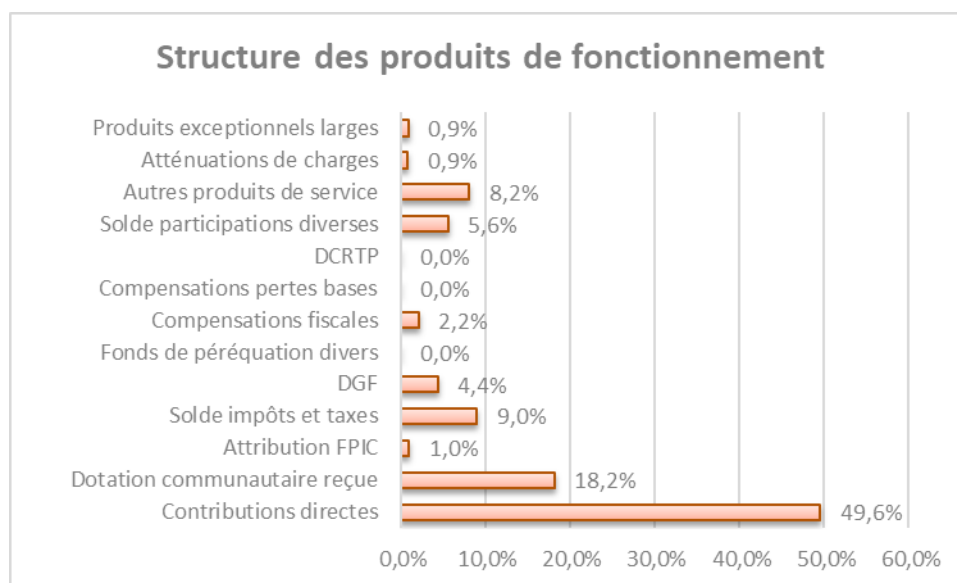


Les produits de fonctionnement s'affichent à 47M€ à +1,3% contre 0,3% en moyenne sur la période.

L'augmentation des compensations fiscales, des subventions de fonctionnement et des recettes de nos régies liées à l'accroissement de nos activités (nouvelles ou pas), le boni de Marcq Enfance Famille et les certificats d'économies d'énergie en produits exceptionnels permettent de compenser une baisse des contributions directes, du FPIC qui a été calculé sur une nouvelle base en 2019, et bien sûr la DGF.

**PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : EVOLUTION NOMINALE**

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Produits fonctionnement courant stricts	0,1%	0,0%	-2,1%	-1,9%	3,6%	1,0%
Impôts et taxes	0,9%	1,6%	0,6%	-0,8%	4,2%	-0,8%
Contributions directes	0,8%	4,2%	-1,7%	-2,5%	5,1%	-0,8%
Attribution de compensation reçue	0,2%	0,0%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%
Dotation Solid. Claire reçue	0,5%	-1,4%	0,5%	0,5%	1,1%	1,5%
Attribution FPIC	7,2%	34,8%	22,4%	-11,2%	27,1%	-23,8%
Solde impôts et taxe	2,4%	-13,4%	12,9%	9,2%	4,5%	1,0%
Dotations et participations	-5,9%	-10,6%	-18,1%	-9,2%	-0,7%	12,0%
DGF	-16,7%	-20,9%	-27,3%	-20,3%	-3,9%	-8,9%
Compensations fiscales	7,9%	10,6%	-23,3%	51,4%	7,6%	5,9%
Solde participations diverses	7,1%	10,1%	2,5%	-10,4%	-0,6%	40,6%
Autres produits de fct courant	3,3%	8,6%	1,6%	-1,1%	4,1%	3,5%
Produits des services et du domaine (70)	3,7%	6,9%	5,1%	-1,8%	3,6%	4,9%
Mise à disposition de personnel (7084)	s.o.	s.o.	-3,9%	3,4%	-12,0%	-18,0%
Solde produits des services	2,7%	-1,3%	5,8%	-2,2%	4,8%	6,5%
Autres produits de gestion courante (75)	-0,1%	20,5%	-21,6%	4,4%	8,8%	-7,5%
Atténuations de charges	5,9%	11,9%	15,8%	-1,8%	-4,6%	9,7%
<b>Produits de fonctionnement courant</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>	<b>-2,0%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>3,5%</b>	<b>1,1%</b>
Produits exceptionnels larges	66,1%	85,0%	38,9%	273,9%	0,1%	31,6%
Produits financiers divers (76 hs int.)	31,1%	53,0%	36,0%	27,5%	22,5%	19,1%
Produits exceptionnels (77)	69,8%	90,4%	39,3%	306,4%	-0,9%	32,2%
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>-1,4%</b>	<b>3,5%</b>	<b>1,3%</b>



Il est intéressant de constater le poids important pour l'équilibre des comptes de la commune du produit des impôts direct, qui représente 50%. Il faut aussi mentionner les contributions de la MEL pour 18%.

Par ailleurs, il est très important de constater l'effondrement de la DGF sur la période, pesant dans le budget de fonctionnement 11% en 2014 et 4,4% en 2019, soit une baisse de 16% sur la période (dont une baisse de 20% à 27% entre 2014-2016).

Enfin, il faut noter l'augmentation importante de la compensation fiscale de 7,9% en moyenne entre 2014-2019.



# Analyse de la fiscalité

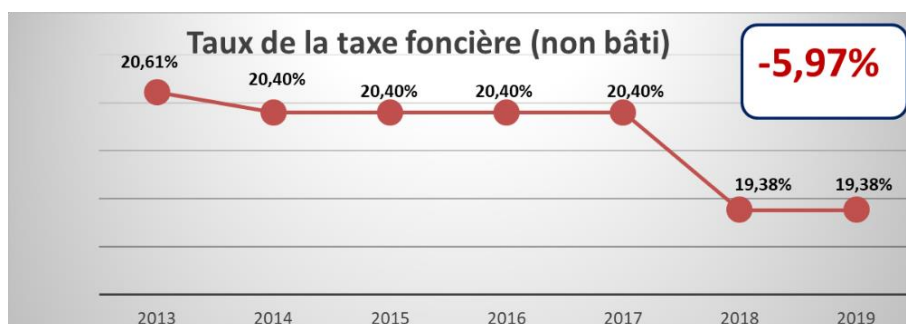
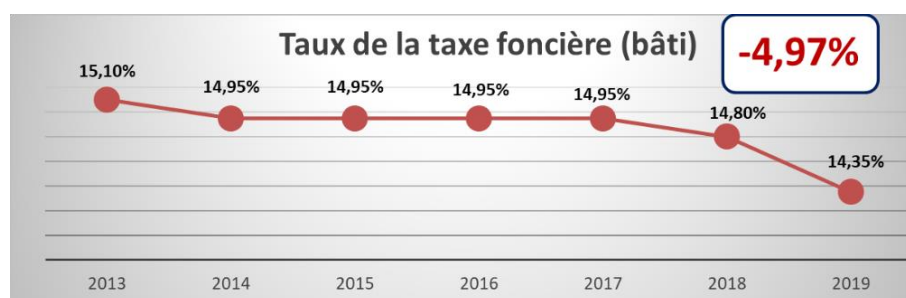
## TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux TH	28,89%	28,89%	28,60%	27,46%	27,46%	27,46%
Taux FB	14,95%	14,95%	14,95%	14,95%	14,80%	14,35%
Taux FNB	20,40%	20,40%	20,40%	20,40%	19,38%	19,38%

## VARIATION NOMINALE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX

	Moy.	2014/13	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Taux TH	-1,0%	-1,0%	0,0%	-1,0%	-4,0%	0,0%	0,0%
Taux FB	-0,8%	-1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-1,0%	-3,0%
Taux FNB	-1,0%	-1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-5,0%	0,0%
Taux ménages	-0,96%	-1,0%	0,0%	-0,7%	-2,6%	-0,4%	-1,1%

On peut constater une baisse très importante du taux de la fiscalité pendant le dernier mandat.



#### BASES NETTES D'IMPOSITION

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Base nette TH	51 305	52 798	52 792	52 707	53 682	55 341
dont résidences secondaires		1 706	1 799	1 513	1 589	1 718
Base nette FB	50 360	51 157	51 888	52 326	54 788	56 060
Base nette FNB	195	191	212	204	192	194

#### PRODUITS FISCAUX

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produit TH	14 822	15 253	15 098	14 473	14 741	15 197
Produit FB	7 529	7 648	7 757	7 823	8 109	8 045
Produit FNB	40	39	43	42	37	38
<b>Produit 3 Taxes ménages</b>	<b>22 391</b>	<b>22 940</b>	<b>22 899</b>	<b>22 338</b>	<b>22 887</b>	<b>23 279</b>

#### EVOLUTION NOMINALE DES PRODUITS FISCAUX

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Produit TH	0,5%	2,9%	-1,0%	-4,1%	1,8%	3,1%
Produit FB	1,3%	1,6%	1,4%	0,8%	3,7%	-0,8%
Produit FNB	-1,2%	-2,4%	11,3%	-3,7%	-10,9%	1,1%
<b>Produit 3 taxes ménages</b>	<b>0,8%</b>	<b>2,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,7%</b>

L'évolution du produit de la fiscalité locale est dépendante de 4 éléments étroitement liés. Le premier est le montant de la base fiscale brute. Cette base fiscale est revalorisée chaque année par la loi de finances en fonction de l'inflation prévisionnelle calculée. Cette base brute réactualisée est ensuite réduite par des exonérations (partiellement compensées par l'État l'année suivante) et abattements pour donner une base nette fiscale. Enfin, le quatrième élément est le taux d'imposition, le seul élément dont dispose, aujourd'hui, le conseil municipal pour diminuer la pression fiscale. La multiplication d'une base nette fiscale et du taux permet d'apprécier un produit de 23,2M€ en 2019 pour les trois taxes.

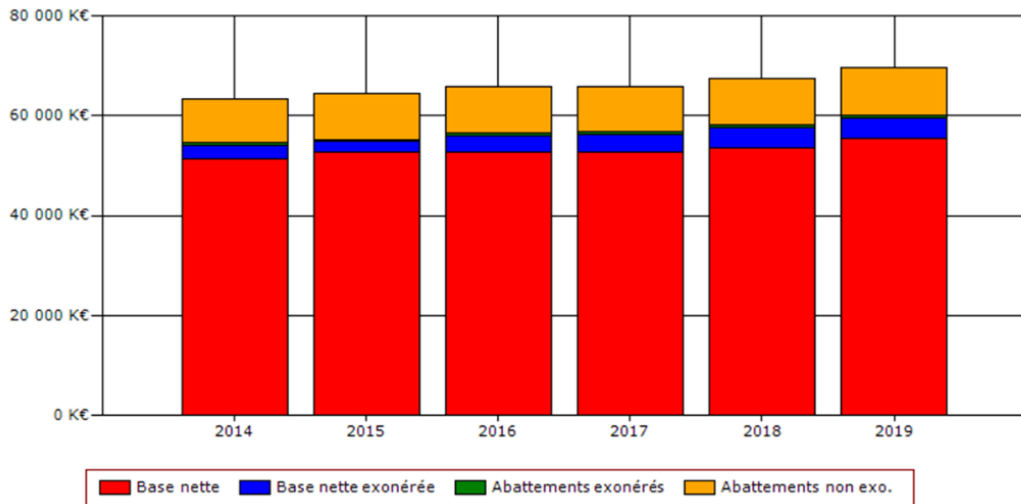
On constate une évolution du produit de 1,7% en 2019 grâce à des bases dynamiques par leurs revalorisations mécaniques et une évolution physique réelle.

Ainsi comme cela a été démontré dans le rapport d'orientation budgétaire, la comparaison de la variation des taux d'imposition et la neutralisation du coefficient d'actualisation voté en LFI par rapport à l'indice des prix permet de constater une baisse de la pression fiscale de 0,58% en moyenne sur la période 2014-2019.

Par conséquent, le contribuable marquois a vu sa pression fiscale diminuer et il a gagné en pouvoir d'achat.

Ainsi, les baisses des dotations n'ont pas été compensées par une augmentation de la pression fiscale à l'instar d'autres communes.

### Décomposition de la base brute de taxe d'habitation



### COMPENSATIONS FISCALES

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Compensations TH	617	717	549	864	940	995
Compensations FB	29	19	13	19	19	21
Compensation FNB	1	1	1	1	1	1
Compensations TP / CFE / CVAE	46	31	26	8	0	0
<b>Compensations fiscales</b>	<b>694</b>	<b>768</b>	<b>589</b>	<b>891</b>	<b>959</b>	<b>1 016</b>

### EVOLUTION NOMINALE DES COMPENSATIONS FISCALES

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Compensations TH	10,0%	16,2%	-23,5%	57,3%	8,9%	5,8%
Compensations FB	-6,8%	-34,9%	-31,7%	45,3%	-1,1%	10,4%
Compensation FNB	-7,7%	-8,8%	-9,3%	-7,0%	-12,7%	0,0%
Compensations TP / CFE / CVAE	-100,0%	-33,9%	-15,2%	-68,9%	-100,0%	s.o.
<b>Compensations fiscales</b>	<b>7,9%</b>	<b>10,6%</b>	<b>-23,3%</b>	<b>51,4%</b>	<b>7,6%</b>	<b>5,9%</b>

Les compensations fiscales continuent leur progression passant de 694K€ en 2014 à 1,016M€ en 2019, soit +7,9% en moyenne sur la période. Depuis 2016, l'assiette d'exonération fiscale s'est progressivement élargie après la cacophonie de la perte de la demi-part des veufs ou veuves ensuite réintégrée.

# Dotation globale de fonctionnement (DGF)

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire (DF)	4 407	3 469	2 479	1 916	1 818	1 662
Effet variation de population	86	3	-16	-6	-3	-56
Effet prélèvement pour péréquation	-13	-116	-104	-124	-94	-101
Contribution RFP	-333	-825	-869	-433	0	0
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	799	649	513	469	474	426
dont DSU	443	222	0	0	0	0
dont DNP	356	427	513	469	474	426
<b>= DGF</b>	<b>5 206</b>	<b>4 118</b>	<b>2 992</b>	<b>2 384</b>	<b>2 292</b>	<b>2 088</b>

## EVOLUTION NOMINALE DE LA DGF COMMUNALE

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	2019/18
Dotation forfaitaire (DF)	-17,7%	-21,3%	-28,5%	-22,7%	-5,1%	-8,6%
Dotation d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	-11,8%	-18,8%	-21,0%	-8,6%	1,1%	-10,0%
<b>DGF</b>	<b>-16,7%</b>	<b>-20,9%</b>	<b>-27,3%</b>	<b>-20,3%</b>	<b>-3,9%</b>	<b>-8,9%</b>

La DGF passe de 5,2M€ à 2M€ sur la période, soit une baisse de 60%.

Elle a diminué de 16,7% par année en moyenne sur ce cycle avec des baisses très importantes entre 2014 et 2016, traduction de la contribution de la Ville au redressement des finances publiques (RFP) (869K€ rien que pour l'année 2016).

D'ailleurs, le poids de la DGF sur les ressources financières de la section de fonctionnement passe de 11,2% à 4,4% entre 2014-2019.

La perte cumulée ou le manque à gagner par la baisse de la DGF, depuis 2013, s'élève à 12,2M€.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 259 780	- 1 558 680
	- 938 200	- 938 200	- 938 200	- 938 200	- 938 200	- 4 691 000
		- 989 338	- 989 338	- 989 338	- 989 338	- 3 957 352
			- 563 831	- 563 831	- 563 831	- 1 691 493
				- 97 422	- 97 422	- 194 844
					- 156 207	- 156 207
<b>-259 780</b>	<b>-1 197 980</b>	<b>-2 187 318</b>	<b>-2 751 149</b>	<b>-2 848 571</b>	<b>-3 004 778</b>	<b>-12 249 576</b>

# Les dépenses d'investissement

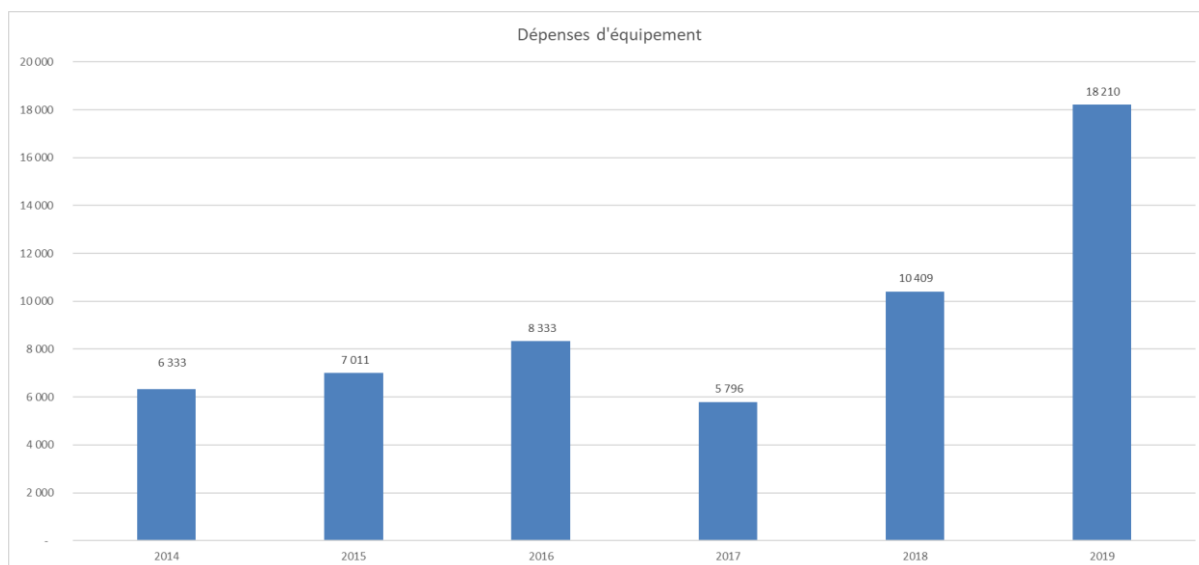
Il y a eu 56,6M€ de crédits mandatés sur la période 2014-2019, sans compter les reports de crédits de 8,7M€ en 2019, ce qui donne un total de 65,3M€ de crédits d'investissements engagés sur la période.

## MONTANTS DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'équipement	6 332	7 009	8 333	5 797	10 410	18 210
Dépenses directes d'équipement	6 332	7 009	8 193	5 786	9 566	13 205
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	0	0	140	11	843	5 005
Dépenses fin. et diverses hors dette	540	2	0	2	6	0
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>6 872</b>	<b>7 012</b>	<b>8 333</b>	<b>5 799</b>	<b>10 415</b>	<b>18 210</b>

2019 est l'année du lancement des grands projets.

18,2M€ ont été mandatés et 8,7M€ reportés, soit 26,9M€ d'investissement.



La liste des programmes d'investissement réalisés en 2019 :

Super	Opérat.	Crédits Ouverts	Mandaté
	PAS DE SUPER OPERATION	6 830 406,53	3 790 526,40
0013	OPER."CORDERIE"	4 626,72	4 626,72
0020	OPER."REAMENAGT CLEMENCEAU / NIQUET"	120 572,00	82 679,16
0022	OPER."SYSTEME VIDEO PROTECTION"	103 000,00	43 936,86
1426	PROG."ZONE BELLE TERRE 2"	7 738,97	6 331,20
1503	PROG." CER"	8 055,36	8 055,36
1504	PROG." DOOLAEQHE"	727 530,48	669 821,96
1505	PROG." ESPACE ST JOSEPH"	3 023 584,39	1 776 896,41
1508	PROG." ACHAT DE LICENCES INFORMATIQUES"	30 000,00	0,00
1509	PROG." TOITURES BATIMENTS"	308 024,93	59 160,79
1514	PROG." R.F.I.D. MEDIATHEQUE"	24 586,58	9 228,00
1515	PROG." PISCINE ECONOMIE D'ENERGIE"	255 052,56	120 170,34
1517	PROG." ENFOUISSEMENT"	111 351,54	51 129,54
1519	PROG." ACCES PMR TOUS BATIMENTS"	215 902,56	171 942,75
1520	PROG." ISOLATION THERMIQUE BATS ET CHAUDIERES"	138 723,89	82 424,99
1521	PROG." VEHICULES MOTOS"	279 955,88	204 958,59
1522	PROG." SECURITE INCENDIE"	89 019,66	79 661,10
1523	PROG."MISES AUX NORMES ACCESSIBILITE TOITURES"	30 643,03	273,50
1524	PROG." BE,SPS,BC ET DIAGNOSTICS"	61 350,11	55 220,98
1525	PROG." MISE EN CONFORMITE INSTAL.ELECTRIQUES"	107 015,96	45 294,94
1526	PROG." ENTRETIEN ET GESTION PATRIMOINE"	412 633,52	299 143,42
1527	PROG." EXTENSION CONTROLE D'ACCES"	711,90	711,36
1528	PROG." ECONOMIE D'EAU"	40 314,48	15 092,00
1529	PROG." MOBILIER DE BUREAU"	14 211,19	14 208,47
1530	PROG." MISE EN CONFORMITE PARC ASCENSEURS"	4 869,96	2 068,80
1531	PROG." PARC INFORMATIQUE"	7 174,08	7 174,08
1532	PROG." PROJET DE DEMATERIALISATION"	64 034,00	57 587,70
1533	PROG." AFFICHAGE DYNAMIQUE INT.BATIMENTS"	7 812,00	7 812,00
1534	PROG." AFFICHAGE DYNAMIQUE EXTERIEUR"	82 000,00	0,00
1535	PROG." EXTENSION RESEAU WIFI"	35 000,00	0,00
1536	PROG." RENOUVLT EQUIPEMENTS TIC"	4 152,24	1 143,96
1537	PROG." ACHATS D'OEUVRES ARTISTIQUES"	9 276,00	9 276,00
1538	PROG." TRAVAUX ECOLES"	551 283,36	387 952,81
1540	PROG." GROS APPAREILS ELECT.DANS LES CUISINES"	25 688,68	15 659,98
1541	PROG." MOBILIER DES ECOLES ET DE RESTAURATION"	66 995,15	48 452,87
1544	PROG." MOBILIER CONVERSAtoire"	348,50	348,50
1545	PROG." ECLAIRAGE PUBLIC ET FIBRE OPTIQUE"	47 695,23	9 368,78
1546	PROG." ECLAIRAGE PUBLIC RENOVATIONS"	772 700,39	304 776,67
1547	PROG." VOIRIES MUNICIPALES"	906 142,23	747 364,94
1548	PROG." CIMETIERES"	480 024,57	294 917,80
1549	PROG." OP.PONCTUELLES & GROS ENTRETIENS EV"	168 288,01	134 137,52
1600	PROG." SALLE MULTI ACTIVITE BUISSON"	15 113,00	6 922,94
1604	PROG."EVOL.SOLUT.SECURITE S/POSTES TRAVAIL INDIV"	45 000,00	29 977,74
1606	PROG."OPTIMISATION ARCHITECTURE RESEAU"	89 209,20	78 923,96
1609	PROG."POLO HOCKEY CLUB"	683 518,04	184 601,38
1701	PROG."APPL.GESTION RH-MIGRATION WEB"	37 240,00	17 160,00
1702	PROG."PONT DES ARTS"	4 890 804,78	1 869 484,33
1703	PROG."AIRES DE PLAISANCE"	6 209,20	2 283,07
1705	PROG."RESTAURANT MUNICIPAL"	630,00	0,00
1706	PROG."CRECHE SCHUMAN"	1 650 454,07	929 590,78
1802	PROG."APPL.GESTION DU CONSERVATOIRE"	3 000,00	0,00
1803	PROG."MEDIATHEQUE-INTERFACE LOGICIELLE"	8 000,00	0,00
1804	PROG."GESTION DES USAGERS"	57 008,40	33 451,66
1805	PROG."EXTENSION TRIBUNE STADE NIQUET"	121 129,74	112 969,71
1806	PROG."GER HOTEL DE VILLE"	126 451,96	60 077,94
1900	PROG."SOLUTION LOGICIEL ARCHIVES MUNICIPALES"	11 500,00	8 881,20
1901	PROG."SOLUTIONS DE SECURITE"	20 000,00	1 380,00
1902	PROG."PLAN PLACEMENT DE L'ADMINISTRATION (PDA)"	24 157,00	0,00
1903	PROG."MATERIELS INFORMATIQUES"	57 072,56	52 281,77
1904	PROG."NUMERIQUE DANS LES ECOLES"	24 000,00	19 140,64
1905	PROG."EGLISE SAINT VINCENT"	114 089,52	109 709,04
1906	PROG."CHATEAU D'EAU"	7 783,29	6 599,74
1907	PROG."INFORMATISATION DES SITES EXTERIEURS"	0,00	0,00
1908	PROG."BUDGET PARTICIPATIF"	66 200,00	47 780,63
1909	PROG."MISE EN CONFORMITE LEGIONELLOSE"	19 510,01	19 510,01
1910	PROG."SUBVENTION EQUIPEMENT VERS HAD"	5 672 440,00	5 000 000,00
1912	PROG."ARBRES EN VILLE"	56 753,40	0,00
<b>Total Investissement</b>		<b>29 985 770,81</b>	<b>18 210 263,79</b>

# Le financement de l'investissement

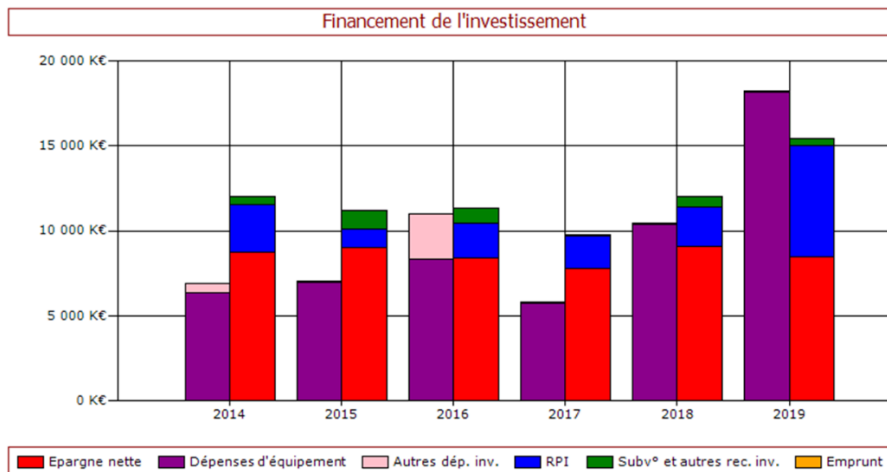
## FINANCEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement hors dette	6 872	7 012	8 333	5 799	10 415	18 210
Remboursement anticipé	0	0	2 690	0	0	0
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>6 872</b>	<b>7 012</b>	<b>11 024</b>	<b>5 799</b>	<b>10 415</b>	<b>18 210</b>
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>11 993</b>	<b>11 169</b>	<b>11 317</b>	<b>9 765</b>	<b>12 027</b>	<b>15 428</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>8 742</b>	<b>9 047</b>	<b>8 392</b>	<b>7 763</b>	<b>9 113</b>	<b>8 459</b>
<b>Ressources propres d'inv. (RPI)</b>	<b>2 810</b>	<b>1 078</b>	<b>2 084</b>	<b>1 920</b>	<b>2 279</b>	<b>6 543</b>
FCTVA	1 418	714	1 091	1 017	790	1 177
Produits des cessions	1 268	198	868	711	1 118	5 209
Diverses RPI	125	167	125	192	371	157
Subventions yc DGE / DETR / DSIL	441	1 044	841	83	635	427
Emprunt	0	0	0	0	0	0
<b>Variation de l'excédent global</b>	<b>5 121</b>	<b>4 158</b>	<b>293</b>	<b>3 966</b>	<b>1 612</b>	<b>-2 782</b>

Après avoir exécuté la section de fonctionnement, il apparaît une épargne nette pour financer les investissements. Ensuite, la section d'investissement dispose de ressources propres telles que le FCTVA, des produits de cessions, des subventions, de taxes d'aménagement et d'équipement... et si ces ressources ne sont pas suffisantes pour financer les dépenses d'investissement, la Ville peut avoir recours à l'emprunt ou faire varier le fonds de roulement.

En la matière, il s'agit de financer 18,2M€ alors que la Ville dispose de 15,42M€ de ressources disponibles (épargne nette et ressources propres d'investissement).

Cela engendre un résultat déficitaire de 2,78M€, qui sera compensé par une variation du fonds de roulement ou excédent global.



D'un autre point de vue, le financement de nos dépenses d'investissement sera réalisé avec 46,4% de notre épargne et 38,3% de ressources propres d'investissement. Il y a un besoin de financement complémentaire de 15,3% pour équilibrer le financement qui sera financé par la variation du fonds de roulement.

	2019
Dépenses d'investissement hors dette	100,0%
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>100,0%</b>
<b>Financement de l'investissement</b>	<b>84,7%</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>46,4%</b>
FCTVA	6,5%
Produits des cessions	28,6%
Diverses RPI	0,9%
Subventions yc DGE / DETR / DSIL	2,3%
Variation de l'excédent global	-15,3%

# Fonds de roulement ou excédent global

## VARIATION DE L'EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles totales	49 624	48 567	48 480	46 922	49 403	54 053
- Dépenses réelles totales	44 503	44 409	48 187	42 956	47 791	56 836
<b>= Variation de l'excédent de clôture</b>	<b>5 121</b>	<b>4 158</b>	<b>293</b>	<b>3 966</b>	<b>1 612</b>	<b>-2 782</b>

## EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
= Résultats capitalisés n	11 797	16 919	21 076	21 369	25 336	26 948
+ Variation EGC n	5 121	4 158	293	3 966	1 612	-2 782
<b>= Excédent global de clôture</b>	<b>16 919</b>	<b>21 076</b>	<b>21 369</b>	<b>25 336</b>	<b>26 948</b>	<b>24 165</b>

L'évolution de notre fonds de roulement permettra de financer les futurs investissements sans emprunter et sans augmenter les impôts.

Le fonds de roulement passe de 26 948K€ en 2018 à 24 165K€ en 2019.





# Analyse de la variation de l'encours de la dette

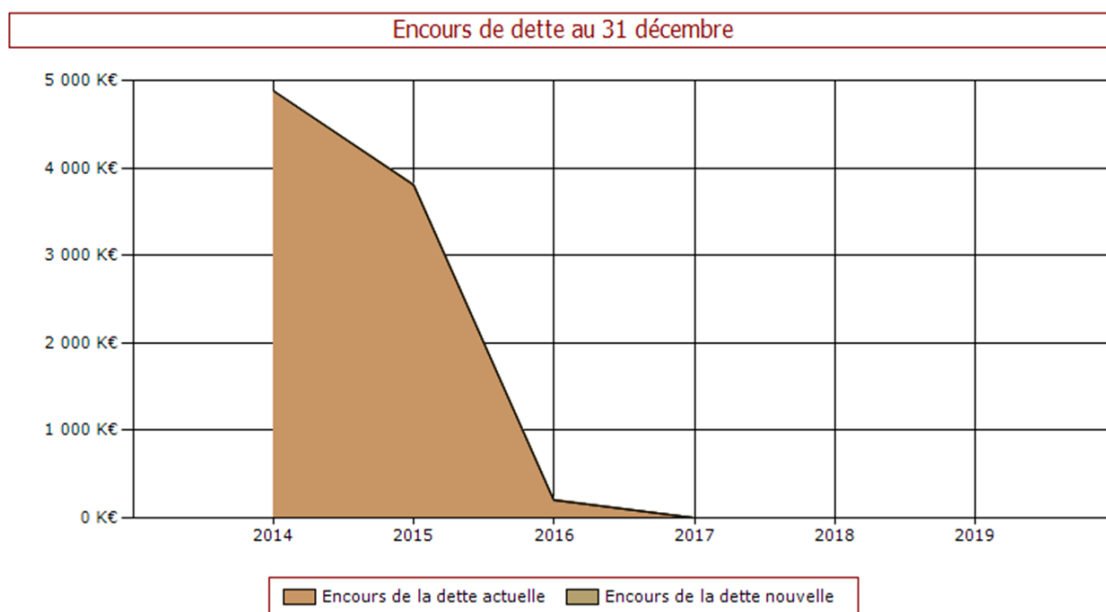
## ENCOURS BRUT DE DETTE

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours brut au 1er janvier avant transferts	5 906	4 881	3 817	209	0	0
= Encours brut au 1er janvier	5 906	4 881	3 817	209	0	0
- Remboursement du capital brut	1 024	1 065	918	209	0	0
- Remboursement anticipé	0	0	2 690	0	0	0
= Variation de l'encours brut	-1 024	-1 065	-3 607	-209	0	0
<b>= Encours brut au 31 décembre</b>	<b>4 881</b>	<b>3 817</b>	<b>209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ENCOURS DE DETTE AU 1er JANVIER

K€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours brut au 1er janvier	5 906	4 881	3 817	209	0	0
- Encours de dette récupérable	0	0	0	0	0	0
+ Encours tiers	0	0	0	0	0	0
<b>= Encours de dette au 1er janvier</b>	<b>5 906</b>	<b>4 881</b>	<b>3 817</b>	<b>209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La Ville n'a plus de dette depuis 2017.



# Des actions pour les générations futures

---

## *Petite Enfance*

### Dépenses de fonctionnement :

570 108€ dont 315 437€ de subventions aux 9 associations rattachées au service et 92 700€ pour la réservation de 11 berceaux au sein de la crèche inter-entreprises Maison Bleue la Capucine (baisse essentiellement due à la reprise en régie du nettoyage de la Maison de l'enfance et la reprise en régie de la crèche familiale).

### Dépenses d'investissement :

15 924€ (notamment pour équiper en matériel l'espace Quesne utilisé par le RAM pour ses ateliers).

### Recettes liées au fonctionnement du service :

2 010 972€ (contre 1 338 550€ en 2018 soit 50,2% d'augmentation).

Cela est dû au changement dans le mode de versement du CEJ ainsi qu'aux nouvelles recettes liées à la reprise en régie de la crèche familiale.

Ces recettes sont réparties comme suit :

- Recettes Caisse d'Allocations Familiales Prestation de Service Unique (aide au fonctionnement des crèches versée par la CAF): 935 927€ (740 680€ en 2018)
- Recette CAF Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 571 235€ (contre 295 454€ en 2018)
- Participation des familles : 503 808€ (contre 302 415€ en 2018)

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de financement passé entre la Caf du Nord et la Ville afin de développer et optimiser l'offre d'accueil des enfants. Il est signé pour une période pluriannuelle et arrive à échéance fin 2020.

### **L'accueil des jeunes enfants : une offre multiple et variée**

L'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire communal est à la fois municipale, associative et privée.

- La Ville compte :
  - o 2 établissements d'accueil du jeune enfant (46 et 45 places)
  - o 1 jardin d'enfants (32 places)
  - o Une réserve 11 berceaux à la crèche interentreprises Maison Bleue Capucine
  - o Et, depuis décembre 2018 la crèche familiale reprise en régie (24 places)

#### **Pour 158 places d'accueil du jeune enfant**

- La Ville subventionne :
  - o la crèche à vocation d'insertion professionnelle du centre social et culturel (40 places)
- la Ville accompagne dans leur activité et dans leur professionnalisation par le Relais d'Assistants Maternels :
  - o 220 assistants maternels sur le territoire marcquois, pour près de 686 places d'accueil.

Cette offre municipale et associative est complétée par :

- 1 MAM (9 places)
- 1 multi accueil privé (28 places)
- 1 crèche inter-entreprise (30 places dont 11 réservées par la Ville)
- 1 jardin d'enfants (18 places)
- 11 micro-crèches (110 places)

1 079 places d'accueil du jeune enfant sont donc proposées sur le territoire communal. Ces places seront enrichies par les 37 places d'accueil collectives dont 10 réservées aux enfants en situation de handicap avec la construction d'un nouvel EAJE dans le quartier du Buisson (budget d'investissement : 1 700 000€).

Le chantier de cet EAJE ayant brûlé début 2020, la Ville a souhaité mettre en place un EAJE provisoire de 20 places qui ouvrira ses portes à l'automne 2020, et prolonger d'un an le partenariat de location de berceaux avec la crèche inter-entreprises Maison Bleue la Capucine.

### **Le handicap**

L'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueil classiques est une volonté de la Ville. Favoriser cette inclusion est une mission du service. Cette inclusion est étudiée, réfléchi et tripartite: elle est portée par les familles, les équipes éducatives et les professionnelles en charge de l'accueil de l'enfant en situation de handicap.

### **La parentalité**

Les parents sont accompagnés par le service dans leur fonction parentale.

Manifestations, conférences, temps d'échanges avec des professionnels de la petite enfance, participation à la vie de leur enfant dans les structures, autant de moments privilégiés pour les inviter à se questionner sur leur rôle de parents et leur apporter des réponses objectives et bienveillantes.

**Les dépenses d'investissement** ont permis le renouvellement du matériel de puériculture, de motricité, de jeu et mobilier des EAJE, du jardin d'enfants et du RAM.

## *Jeunesse – accueils de loisirs*

### Dépenses de fonctionnement :

369 954€ dont 7 500€ de subventions aux 5 associations rattachées au service

### Dépenses d'investissement :

16 698€ pour le renouvellement de matériel pour les ateliers mis en place dans les Maisons de la Jeunesse et dans les 10 accueils de loisirs de la Ville

### Recettes liées au fonctionnement du service :

845 939€ réparties comme suit :

- Recettes CAF Prestation de Service Ordinaire (aide au fonctionnement des accueils de loisirs versée par la CAF) 231 141€ contre 226 995€ en 2018
- Recettes CAF Contrat enfance jeunesse : 208 470€ contre 187 241€ en 2018
- Participation des familles : 553 293€ contre 431 702€ en 2018

**10 accueils de loisirs maternels (4), élémentaires (5) et ados (1) sont répartis sur tout le territoire communal avec un fonctionnement souple pour l'accueil de 450 à 1 000 enfants par jour selon les périodes :**

- toute l'année : les mercredis, en vacances scolaires et l'été pour 107 jours d'accueil
- en journée complète avec garderie le matin, repas le midi et garderie le soir ou en demi-journée « à la carte » (sans inscription préalable)
- Des équipes d'animations mutualisées entre les temps péri et extrascolaire pour un meilleur accompagnement des enfants et une optimisation dans la gestion de la masse salariale
- Près de 170 animateurs formés, recrutés l'été, par la Ville pour accueillir les enfants dans des conditions optimales

### **Les pratiques de loisirs au cœur des actions en faveur de la jeunesse**

Les pratiques de loisirs, qu'il s'agisse de sport plaisir ou de culture, sont proposées aux jeunes de 6 à 25 ans dans toutes les maisons de la Jeunesse avec près de 564 inscrits en 2019 aux 19 ateliers différents déclinés selon l'âge des participants.

À l'automne 2019, la direction de la famille a ouvert les ateliers aux parents souhaitant accompagner leurs enfants dans les ateliers, qui ont donc été déplacés au samedi matin, pour une fréquentation moyenne de 8 participants par atelier.

Dix manifestations annuelles sont mises en place par le service dans une dynamique transversale et pluridisciplinaire : chant, danse, jeu, vélo, animation, emploi, ...

Les jeunes qui fréquentent ces structures peuvent aussi être accompagnés dans leur scolarité, dans leur vie de jeune citoyen par des actions favorisant leur participation et leur insertion dans la vie de la cité.

# L'éducation de nos enfants

---

*« La place des communes (...) dans les domaines scolaires et périscolaires s'est fortement accrue, les collectivités inscrivant de plus en plus leur action en complément et dans le prolongement du service public national de l'éducation. Cette évolution se traduit par un poids significatif des dépenses scolaires et périscolaires dans leurs budgets. »*

*« En principe facultatif, l'exercice de la compétence périscolaire s'est largement développé sous la pression de la demande sociale. Après avoir encouragé son développement depuis longtemps, l'État a cherché à enrichir et généraliser les activités périscolaires. Ces dernières sont de plus en plus perçues comme des compléments éducatifs favorisant l'égal accès à la culture et au sport, et non plus seulement comme des modes de garde »*

Rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités locales et de leurs établissements publics – Cour des comptes, septembre 2018

## **1- Le Fonctionnement**

### **Budget 2 068 092€**

Un budget en hausse de 3,7% (+ 74 063€)

- Restauration scolaire : 825 000€ (+ 3,72% : + 28 000€)  
La moyenne du nombre de repas servis quotidiennement est passée de 2 361 en 2018 à 2 449 en 2019, soit une augmentation de 88 convives en plus chaque jour. Le phénomène continue de s'amplifier, 69% des enfants scolarisés dans le premier degré déjeunant tous les jours dans les restaurants scolaires municipaux (66% pour l'année scolaire 2017/2018). En raison de la structure socio-professionnelle de Marcq-en-Barœul, les services périscolaires sont donc fortement sollicités.
- Une hausse du nombre de forfaits d'externat : + 35 000€  
Le nombre de marcquois inscrits dans les établissements privés continue d'augmenter chaque année. Le nombre de forfaits d'externat (543€) augmente de 4,17%, soit 65 forfaits supplémentaires.
- Reprise de l'entretien des vitres de l'hôtel de Ville et des bâtiments annexes (transfert de la DCPAJ vers l'enseignement) : + 5 000€
- Fournitures d'entretien : 49 100€ pour les 25 écoles, crèches et restaurants scolaires.
- Dépenses pédagogiques
  - 30€ par élève pour l'acquisition de fournitures scolaires et l'achat d'un dictionnaire offert à chaque élève quittant le premier degré : 84 000€
  - Organisation d'une classe de découverte dans le Val de Loire (13 500€) et subventions au départ des classes de découverte organisée par les enseignants (9 000€).

## L'installation de l'école européenne Lille Métropole

L'école européenne Lille Métropole a ouvert ses portes aux premiers élèves le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Un budget supplémentaire a été mis en œuvre pour permettre de répondre à l'accueil des élèves et offrir aux enseignants les outils pédagogiques spécifiques à une école européenne. Il est rappelé que la moitié des dépenses de fonctionnement pour les services scolaires et périscolaires sont pris en charge par la Métropole Européenne de Lille.

Fournitures scolaires:	34 000€
Matériel informatique :	20 000€
Mobilier scolaire :	60 000€

### ***Les recettes ont augmenté de 1,5% pour atteindre 1 365 000€***

- Hausse du nombre de rationnaires conjuguée à la hausse des tarifs appliquée aux familles service + 1,5%
- Recette supplémentaire de 3 000€ relative à la participation des familles à la classe de découverte

### **2- L'investissement (autre que l'école européenne Lille Métropole)**

L'ensemble des fours, frigos et lave-vaisselle a été changé. Il reste à modifier/allonger certaines lignes de self pour les ajuster au nombre croissant d'enfants.

Renouvellement des appareils électriques d'office :	24 500€
Renouvellement du mobilier scolaire :	6 000€
Équipement en chariot de ménage dans le cadre des reprises en régie :	1 500€
Matériel éducatif :	1 500€
Acquisition de récupérateurs d'eau et composteurs	

# L'innovation culturelle

---

## **Des lieux et des événements culturels plébiscités par le public**

- Le Colisée Lumière a comptabilisé 57 500 entrées dont 54 600 entrées payantes, soit une augmentation de 11%.
- La médiathèque La Corderie a réalisé 401 000 prêts, soit un chiffre 3 fois supérieur aux médiathèques des villes de la même strate.
- Le service Diffusion Culturelle a organisé 104 représentations soit 71 spectacles différents dont 35 en coproduction pour 14 858 spectateurs.
- Parmi les expositions marquantes de l'année, les artistes proposés dans le cadre d'Eldorado en partenariat avec Lille3000 ont attiré 4 600 visiteurs.

## **La culture au cœur de la vie collective, en lien avec la population**

- 3 ateliers participatifs ont été organisés à l'Espace Serge Charles pour dessiner le projet d'un futur kiosque à musique.
- La médiathèque a répondu à des initiatives citoyennes : clubs de lecteurs mais aussi groupe Autonomie Alimentaire issu du premier budget participatif, troc de graines, ateliers autour du développement durable.
- La médiathèque et le Théâtre École ont proposé formations et ateliers pour les adultes : cours d'improvisation, art de conter, écriture et lecture à voix haute.
- Un rendez-vous par mois au Colisée Lumière a rassemblé en moyenne 135 personnes pour un débat après le film.
- Le service Patrimoine s'est associé à la direction de la communication pour animer deux « Escape Game » au sein du conservatoire et à la Corderie.

## **Une culture dédiée à la jeunesse**

- Des propositions régulières aux écoles de la ville :
  - Découverte du patrimoine : quartiers, bâtiments patrimoniaux et historiques de la ville,
  - Spectacles dédiés aux scolaires précédés d'une médiation dans les classes,
  - Visite du MuMo, musée mobile, (179 élèves) et de l'exposition Dulce Pinzon (355 élèves) dans le cadre d'Eldorado,
  - Rendez-vous musicaux et projets partagés entre les classes du conservatoire et 4 écoles de la ville ainsi que deux collèges,
  - Propositions autour du cinéma : les Petits et l'écran (14 écoles maternelles et primaires), dispositifs d'éducation à l'image (9300 entrées) et Festival Libres Regards (1560 entrées).
- Des actions dédiées aux enfants en dehors de l'école :
  - En complément d'une quarantaine de rendez-vous programmés à la médiathèque, création d'un club de lecture pour les 8-12 ans : le « Gang des dévoreurs »,
  - 9 spectacles destinés au jeune public dans les théâtres de la ville,
  - Une programmation Art et Essai pour le jeune public au Colisée Lumière (5 200 entrées) et une première participation au Little Festival en juillet.

### **Un lien social renforcé**

- Par la musique :
  - Auditions des élèves du conservatoire dans les maisons de retraite et dans les quartiers
  - Spectacles en partenariat avec les associations de la ville : Danse Création, et la Batterie Fanfare la Renaissance
  
- Par les livres :
  - 10 000 prêts de livres, CD, DVD ont été assurés par le bibliobus dans les quartiers
  - Des rendez-vous mensuels avec les familles de la Briqueterie autour des lectures pour les petits
  - Un Festival du Livre mené par l'IME et la médiathèque
  
- Par des choix de programmation :
  - 8 concerts de Music 'à ma Porte répartis sur l'année et sur l'ensemble des quartiers pour un public de 920 personnes
  - Des programmations mutualisées avec le Centre Social et Culturel : accueil du Planétarium du Forum des Sciences, spectacles de contes, ateliers d'art brut
  - Une tarification faible pour l'ensemble de la programmation rendue plus accessible encore par l'adhésion de la ville au dispositif Crédit Loisirs
  
- Par un soutien constant aux associations culturelles :
  - Soutien financier : 117 100 euros pour 34 associations
  - Aide logistique : mise à disposition des équipements culturels et de matériel
  - Accompagnement technique : accueil par le régisseur du Théâtre Charcot lors des spectacles associatifs.

### **La mise en œuvre des grands projets culturels du mandat : Le Carré Saint-Joseph et le Pont des Arts**

- Organisation de la cérémonie « Pose de la première pierre ».
- Rédaction des cahiers des charges pour le mobilier et le matériel des deux équipements.
- Préparation du projet culturel, de la programmation à venir.



# Une politique sportive volontariste

---

## **Une promotion des activités physiques et sportives active**

### **Maintien de l'aide technique et logistique pour l'enseignement de l'EPS à l'école**

Au niveau des écoles élémentaires marcquoises, 7 éducateurs territoriaux, techniciens qualifiés, agréés par l'Éducation Nationale ont été mis à disposition de 12 écoles élémentaires. 5 508 heures de cours d'EPS (101 classes), soit 786 heures dispensées par agent. Cette aide technique s'accompagne de la mise à disposition du matériel pédagogique et des structures sportives adaptées ainsi que de la prise en charge du transport des élèves sur les sites sportifs (97 000 euros de transport).

### **Maintien des activités sportives municipales variées pour tous**

- Un jardin aquatique pour les enfants de 4 à 6 ans
- Une école d'orientation sportive pour les enfants de 4 à 8 ans
- Une école municipale de kickboxing pour les moins de 18 ans
- Des leçons de natation pour tous et pour tous niveaux
- De l'aquagym pour les seniors
- Marcq-en-forme pour les seniors actifs

### **Création de nouvelles activités sportives municipales**

- Depuis Avril 2019, le **programme Sport-Famille** a été lancé (ouverture d'une salle de sport chaque samedi hors vacances scolaires de 9h à 12h pour pratiquer des activités physiques de manière libre, gratuitement). Fréquentation moyenne de 15 familles chaque samedi.
- Le **programme Sport-Santé sur ordonnance**, programme d'activités physiques adaptées à destination des personnes atteintes d'Affection Longue Durée, a également été mis en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019 et rassemble maintenant 110 patients en activité (Budget total 50 000€).

### **Maintien des organisations d'évènements à caractère sportif**

- Salon du sport et de la santé
- Nuit de l'eau, Nuit des piscines
- Open inter-entreprises
- Semi-marathon de Marcq-en-Barœul
- Parcours du Cœur

### **Création d'une course de trottinettes « Trott in Marcq » destinée aux enfants de 6 à 10 ans**

### **Un soutien continu au mouvement sportif composé de 51 associations et regroupant 11 762 licenciés/adhérents**

### **Un soutien financier :**

- subventions annuelles de fonctionnement. L'enveloppe budgétaire allouée aux associations a été maintenue par rapport à 2018 (348 000€ pour 27 associations sportives)
- subventions exceptionnelles concernant des évènements rayonnants pour la ville et non prévus dans leur budget associatif, ont été attribuées pour un total de 122 650€ (5 associations sportives concernées, + 13 650€ + 12.5%).

### **Une aide logistique :**

- mise à disposition d'équipements sportifs et de matériel, valorisée à hauteur de 410 743euros (+ 40 743€, + 11%).

### **Un accompagnement technique :**

- détachement d'agents municipaux dans certaines associations sportives pour l'encadrement et/ou entraînement des adhérents. 7 agents sont donc mis à disposition à raison de 10heures par semaine, en période scolaire pour 6 associations sportives (ASJM Basket, Om football, Om Rugby, Marcq Taekwondo, Renaissance gymnastique, Espérance gymnastique), pour un total de 71 684€;
- partenariat dans l'organisation et la gestion de manifestations sportives exceptionnelles de niveau national ou international.

### **Un patrimoine sportif optimisé et sécurisé en constante évolution**

Une gestion des plannings d'occupation optimisée :

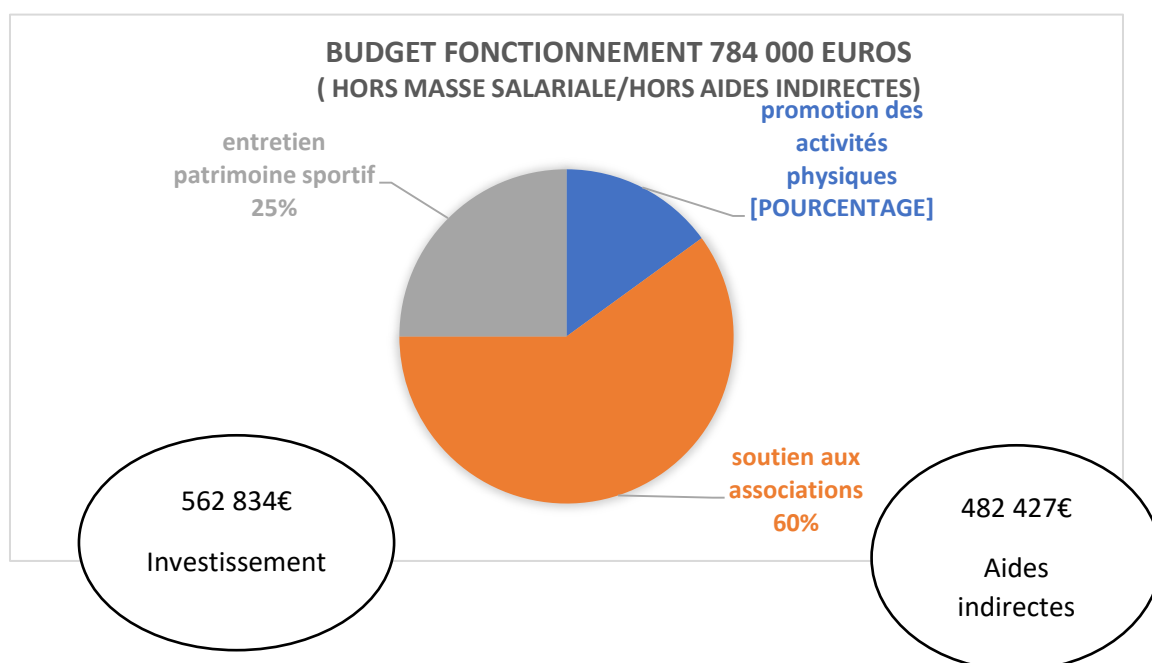
- 56 600 heures d'occupation annuelle de terrains et salles de sport pour 51 conventions signées;
- 90 % des créneaux de salles de sport (sur 7 jours 8h/22h) sont occupés, 100 % à la Piscine municipale;
- 158 673 entrées à la Piscine municipale, 41 524 scolaires accueillis sur l'année en cycles de natation.

Un entretien régulier pour garantir des conditions d'hygiène et de sécurité

- 186 équipements sportifs ont subi les contrôles réglementaires (buts football, handball, basket-ball, rugby, agrès gymnastique, toboggan piscine) (5 400 euros)
- 9 400 heures de nettoyage des bâtiments sportifs effectuée d'une part par les agents municipaux (4 responsables de sites, 7 agents d'entretien) et d'autre part par 2 sociétés privées (145 000€)
- La surveillance des bassins lors des ouvertures de la piscine municipale et des équipements sportifs a été assurée de manière continue et efficace (4 responsables de site, 7 maitres-nageurs sauveteurs, 3 agents de l'équipe polyvalente)
- 368 interventions des services techniques sur l'ensemble des équipements sportifs.

Un patrimoine sportif qui évolue et se développe en fonction des nouvelles pratiques et des nouveaux modes de fonctionnement.

- Piscine Municipale : 101 514€ TTC
  - Entretien annuel : 37 200€ TTC
  - Mise en place d'un progiciel de billetterie et d'un contrôle d'accès interfacé avec la carte de vie quotidienne : 64 314€ TTC
- Stade Niquet : 337 920€ TTC
  - Rénovation des vestiaires sous tribune : 26 400€ TTC
  - Aménagement de 2 nouveaux vestiaires : 282 000€ TTC
  - Aménagement Club house : 29 520€ TTC
- Salle Delcenserie : Passage à l'éclairage LED : 32 400€ TTC
- Salle René Liétaert : Changement du praticable de Gymnastique 20 820€ TTC
- École Européenne : Aménagement de la salle de motricité 10 500€ TTC
- Budget Participatif : Création d'un parcours santé le long de la Marque 46 000€ TTC



**Une promotion de la santé soutenue à destination de tous**

- Un parc de 42 défibrillateurs automatiques répartis sur l'ensemble du territoire;
- Des formations à l'usage des défibrillateurs régulières à destination du grand public et des associations;
- Une attention particulière portée sur les scolaires avec un programme de formation aux gestes de premiers secours mis en place dans l'ensemble des écoles élémentaires marquoises, environ 2 500 élèves sensibilisés par un éducateur territorial.

# Les seniors dynamiques

---

Avec l'augmentation démographique des plus de 60 ans, la question de l'adaptation au vieillissement est posée tant à l'échelle nationale que communale. A ce jour, ce sont 20% des Marcquois qui ont plus de 60 ans. Cela représente environ 9 000 personnes dont 4 000 ont plus de 75 ans.

Dans ce contexte, la Ville mène une politique engagée à destination des personnes âgées au travers de sa direction des seniors. Cette direction propose au travers de son service, des réponses adaptées :

- En anticipant la perte d'autonomie et développer des actions de prévention,
- En prévenant l'isolement,
- En développant la participation des seniors à la vie sociale et citoyenne,
- En prenant en compte la question du vieillissement dans les projets d'aménagements.

## **Le service vie sociale seniors**

La prévention de l'isolement reste une volonté affirmée dans la politique municipale auprès des seniors marcquois. Cette volonté se décline au travers de nombreuses animations et transports accompagnés pour un total de dépenses de 53 815€ en 2019.

Chaque semaine, ce sont près de 500 aînés présents dans ces clubs d'aînés. Ce sont de vrais lieux de convivialité pour les personnes plus âgées, en proposant de nombreuses animations avec le soutien des services de la Ville et du C.C.A.S. 9 associations de seniors sont subventionnées à hauteur de 3 800€. Ce sont aussi 8 652€ annuel pour le fonctionnement général (boissons, petits équipements...). En 2019, l'achat d'une nouvelle sono a été réalisé en investissement au foyer du Croisé pour une valeur de 1 056€.

Une convention de partenariat tripartite signée en 2018, assure la transparence dans les relations avec ces associations, notamment sur les modalités de soutien par la Ville et du C.C.A.S.

La valorisation des moyens mis à disposition représente par ailleurs plus de 250 000€ annuel (locaux, personnels...).

Ce dynamisme à travers les différents quartiers, existe aussi grâce à l'action de la Ville de Marcq-en-Barœul, qui permet la mobilité des seniors dans tous les clubs. Les véhicules de Transport Urbain de Liaison Inter quartiers pour Personnes âgées sont des dispositifs de transports gratuits.

En juin 2019, la Ville a poursuivi sa politique volontariste, avec la mise en place d'un nouveau dispositif « Je bouge en ville » qui permet d'accompagner tous les matins des seniors de leur domicile vers plusieurs destinations spécifiques de la ville.

Le lien social et le plaisir de sortir sont essentiels pour les personnes âgées. En 2019, la Ville a ainsi offert pour une dépense totale de 31 635€ :

- deux banquets pour un total de 670 convives (en juin et novembre),
- un spectacle « d'Edith Piaf » par l'artiste Marielle Duroulé dans chaque structure d'hébergement de la Ville,
- à 294 personnes un spectacle de « Claude François » par la troupe métronome à Charcot le 1<sup>er</sup> mai,
- le transport en autocar gratuitement pour toutes les grandes animations (banquets, spectacles...),
- 660 boîtes de chocolats et 250 places de cinéma, pour les seniors ne participant pas aux banquets,
- des ateliers mémoires animés chaque semaine dans les différents quartiers de la Ville,
- des ateliers de prévention sur l'aménagement du domicile avec SOLHIA,
- une pièce de théâtre sur les risques de chute à domicile « Madame Reinette » avec l'IRCEM,
- une conférence sécurité, en partenariat avec la police nationale et municipale,
- une conférence numérique « Internet moteur du bien vieillir » animée par un prestataire « Merci Bastien »,
- des ateliers du bien vieillir « On s'ménage » (Qi-Gong, relaxation, yoga du rire...) en partenariat avec Paul cordonnier,
- une escapade en décembre pour découvrir le marché de Noël d'Arras (dont une participation des participants : recette de 2 020€),
- la coordination et l'animation de la Semaine Bleue.

Cet événement est l'occasion pour tous les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle que jouent les « seniors ». Cette année, un spectacle de danse classique de Danse et Création a été offert à 250 seniors au théâtre Charcot.

2019 est aussi l'année du 4<sup>ème</sup> Salon des Seniors actifs. Ce salon a accueilli 1 200 visiteurs pour un budget de 6 820€ en dépense et une recette de 3 560€. Cet événement organisé tous les deux ans, permet de valoriser toutes les actions et les partenaires de proximité sur la question des seniors actifs. Le thème 2019 a été celui des nouvelles technologies : le numérique, les nouveaux outils de communication, la domotique, mais aussi bien d'autres nouveautés techniques qui facilitent la vie à domicile... Ce salon a aussi proposé aux seniors marquois d'autres thématiques avec 60 exposants différents concernant les loisirs, le temps libre, le bien vivre chez soi et les différents services à la personne, la santé, les droits, la retraite et la gestion de patrimoine.

Il faut souligner des nouveautés en 2019, comme l'animation de conférences par des professionnels du numérique :

- Numérique et Internet, moteurs du bien vieillir,
- Ordinateurs ou tablettes, conseils et astuces pour les utiliser plus sereinement,
- Réseaux sociaux : comment mieux communiquer avec vos proches.

Ces conférences ont rencontré un vrai succès, avec 35 personnes inscrites à chaque session.

Ce sont aussi différents ateliers ludiques et des animations intergénérationnelles, qui ont été proposés :

- un atelier de cuisine « Comment réduire sa consommation de viande en gardant sa proportion de protéines » par Violaine Cook,
- une initiation à la marche nordique par le service des sports de la ville de Marcq-en-Barœul,
- une dictée intergénérationnelle animée par le service vie sociale seniors de la Ville,
- un Quiz culture générale et mémoire par le service vie sociale seniors,
- un jeu de piste pour les enfants et une tombola.

La Ville valorise également la contribution à la vie locale des personnes âgées en adhérant au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés dont l'adhésion annuelle représente 475€.

Le Conseil des Seniors, instance de démocratie participative et représentative des Seniors constitue aussi un lien privilégié pour échanger sur les préoccupations des seniors concernant les loisirs, le sport, la culture, le bénévolat, la vie associative, l'aide aux personnes du grand âge, la mobilité, l'information, le logement, le civisme.

# Le dynamisme économique

---

La consommation des crédits 2019 a été principalement fléchée sur deux grandes actions :

1. L'organisation du Salon des commerçants et artisans « Label Marcq » ;
2. Le dispositif d'aides directes aux artisans-commerçants.

Organisé à l'hippodrome, le Salon « Label Marcq » a réuni plus de 50 exposants et a attiré près de 1 000 visiteurs. Il est pensé comme une « super vitrine », devant permettre d'offrir toujours plus de visibilité aux artisans et commerçants marcquois. L'édition 2019 était notamment dédiée aux métiers de bouche et aux artisans proposant des ateliers « do it yourself ».

Cette manifestation a nécessité un budget d'organisation de 16 578€, principalement consacré à la location de matériel (stands et mobilier) et à l'achat de consommables, utilisés par les artisans.

Le dispositif d'aides directes aux artisans-commerçants a quant à lui été lancé en février 2019, après signature d'une convention entre la Ville et la Région des Hauts-de-France. Il vise à soutenir financièrement les artisans et commerçants marcquois qui réalisent des travaux dans leur boutique (travaux d'embellissement, d'accessibilité ou de sécurisation).

Au titre de 2019, ce dispositif a permis le financement de 3 dossiers, pour un total de subvention s'élevant à 13 515€.

Outre ces deux principales actions, d'autres manifestations de plus petite ampleur ont été organisées : le Forum de l'entreprise et de l'emploi, le Village de l'emploi, les réunions du Club entreprendre et du club commerce ou encore les Olympiades inter-entreprises. Ces différentes manifestations ont mobilisé un budget de l'ordre de 20 000€.

À ces manifestations s'est ajouté le versement de subventions à quatre associations :

- Entreprendre pour apprendre = 1 800€
- Pilaterie Multi-services = 1 500€
- Pivod = 1 000€
- Enseignes de Marcq = 24 500€

En parallèle, des recettes à hauteur de 7 200€ ont été perçues, correspondant aux loyers versés par les entreprises hébergées au sein de l'espace entreprises (60€/mois/poste de travail).

# Les services à la population

---

Le budget 2019 avait été proposé en fonction des besoins quotidiens de fonctionnement des services, en fonction des obligations réglementaires liées aux missions des services, notamment l'organisation des Élections Européennes du 26 mai 2019.

## **Budget AMS – 2140 :**

Section Fonctionnement : 200€ prévus, 0€ réalisé. Il s'agissait de prévoir une dépense liée à la présence de la protection civile pour les célébrations de mariage au cas de panne de l'ascenseur. Pas eu de besoin.

Section Recettes : 117 366€ prévus, 120 025€ réalisés. Cette augmentation de 2,27% est liée à la dotation reçue pour la gestion des demandes de vérification des actes d'état civil via COMEDDEC de la part des notaires en croissante augmentation depuis 2016.

## **Budget Élections/ État Civil/Régie – 2141 :**

Section Fonctionnement : 11 100€ prévus, 10 589€ réalisés. Les réparations d'anciens registres d'état civil n'ont pas été engagées en raison de dépenses supplémentaires non prévues pour l'organisation des élections européennes (achat de panneaux d'affichage)

Section Recettes : 104 000€ prévus, 132 685€ réalisés. Cette augmentation de 27,58% reflète l'augmentation des renouvellements et/ou achats de concessions funéraires.

## **Pour l'ensemble de la direction :**

On constate une diminution des frais de fonctionnement de 6,30% et une augmentation des recettes de 14,16%.

En parallèle une diminution de 5 900€ sur un coût de service total de 25 000€ (supporté par la DRH) a été opérée en mutualisant les agents d'accueil des bureaux de vote lors des élections européennes de mai 2019.



# Cadre de vie et qualité urbaine de la Ville

---

L'année 2019 achève le mandat avec de nombreuses opérations telles que le Pont des Arts, le Carré Saint-Joseph et son jardin Minorelle, les vestiaires du Hockey club et la crèche du Buisson.

Outre ces points forts, de nombreuses thématiques ont été développées durant l'année, que l'on peut résumer comme suit :

## **Aménagement du domaine public en collaboration avec la MEL**

Optimisation des cheminements et parkings 2 roues : ces modes alternatifs de développement constituent une priorité qui est développée chaque année (exemple : aménagement du boulevard Clémenceau entre les rues Nationale et Mesureur, incluant la création d'une bande cyclable).

Afin de sécuriser les 2 roues, la Ville implante désormais à proximité des bâtiments publics ainsi que des commerçants et tous lieux propices au stationnement, des support-vélos.

En matière de stationnement, la Ville optimise le nombre de places et rénove les parkings existants afin d'éviter le stationnement sauvage, ce dernier étant susceptible d'engendrer des dangers pour les piétons et cyclistes. À ce titre, le parking de la rue Maurice Genevoix a été intégralement rénové.

Des places de stationnement ont été créées boulevard Clémenceau.

La fibre optique est une stratégie indispensable au développement des villes, renforcée par des réseaux municipaux qui permettent la liaison entre bâtiments et le développement de la vidéo-surveillance. Chaque année, la Ville agrandit son réseau avec pour cette année, un déploiement dans la Briqueterie et dans le quartier Rouges-Barres.

En matière de sécurité routière, de nombreux tapis de chaussée ont été réalisés en coordination avec la Métropole Européenne de Lille, avec plus particulièrement, un effort consenti dans le quartier des Rouges-Barres.

## **Économies d'énergie**

La Ville s'est engagée d'une part dans un vaste programme de modernisation d'éclairage public, qui permet de rénover le matériel obsolète et de produire des économies conséquentes en matière de consommation de l'ordre de 40 %. Outre cette économie directe, l'entretien du parc est facilité sachant que la technologie LED limite fortement l'entretien des sources lumineuses.

D'autre part, la Ville continue son programme de modernisation de ses bâtiments avec l'optimisation de l'isolation de ces derniers afin de maîtriser les coûts énergétiques.

### **Accessibilité aux personnes handicapées**

Outre l'agenda programmé validé par la Préfecture, tendant à adapter l'ensemble des bâtiments dont les objectifs ont été atteints pour la 5<sup>ème</sup> année, la Ville continue à favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite dans les espaces publics tels que les cimetières et les parcs.

### **Entretien et sécurité de l'ensemble des bâtiments**

Les travaux récurrents engagés chaque année dans les bâtiments publics, incluant un effort conséquent dans les bâtiments scolaires, permettent de rénover les structures et d'afficher 100% de rapports favorables vis-à-vis de la Commission de Sécurité.

### **Les espaces verts**

La Ville, forte de ses 400 hectares de zone verte, continue à développer son programme de jardins familiaux (213 parcelles) avec en perspective le développement d'autres jardins dans le quartier des Rouges-Barres. De manière générale, la Ville continue à renforcer ses espaces verts et plus particulièrement son patrimoine arboricole municipal qui compte aujourd'hui plus de 6 200 arbres déclinés dans de nombreuses essences.

### **Urbanisme**

L'important travail réalisé en urbanisme dans la préparation du PLU2 permettra, à terme, de maîtriser les constructions privées et d'harmoniser les schémas de développement à l'échelle de la Ville.

# Tranquillité et sécurité urbaine

---

En France, depuis le début des années 1980, les polices municipales sont progressivement montées en puissance. Elles s'imposent désormais comme des acteurs incontournables de la sécurité publique.

À Marcq-en-Barœul, la police municipale contrôle la Ville à partir d'une salle de commandement appelée Centre de Sécurité Urbain (CSU). Elle intervient à la demande d'un tiers mais aussi au regard des sollicitations du centre de commandement et d'intervention de la police nationale. Les opérateurs vidéo observent et suivent des individus aux comportements jugés suspects, depuis un mur composé de 14 écrans. Ils orientent les patrouilles vers les endroits où les délits se produisent.

## **Effectif**

- 21 agents de Police dont 1 en longue maladie
- 14 gardes urbains
- 1 agent administratif
- 1 intervenant sport

## **Armements**

Les agents de Police sont formés et habilités à utiliser divers armes de défense, telles que :

- Revolvers
- Bâtons de défense à poignée latérale (tonfas)
- Matraques télescopiques
- Lanceur de balles de défense
- Bombes lacrymogènes

Depuis 2019 les collectivités ont à leur charge les formations à l'entraînement de leur police municipale pour les tonfas, les matraques télescopiques et les bombes lacrymogènes d'une contenance supérieure à 100ml.

Ces formations doivent prendre la forme d'au moins 2 séances par an. Un bilan annuel des entraînements est à remettre aux préfetures.

## **Véhicules**

Le poste de Police dispose de :

- 3 véhicules sérigraphiés (*dont un acheté en 2019*)
- 1 véhicule banalisé
- 1 scooter
- 5 motocyclettes

### **Les moyens de transmission**

- 2 émetteurs pour interopérabilité avec la Police Nationale
- 23 émetteurs-récepteurs et une base fixe au CSU

### **Caméra piéton**

En 2019, le port des caméras piétonnes individuelles accordées par la préfecture a été pérennisé. Elles permettent l'apaisement des situations tendues. L'enregistrement est déclenché lorsque la situation le nécessite.

### **Radar pédagogique**

La police municipale dispose d'un radar pédagogique enregistrant les vitesses et le nombre de véhicules par genre qui empruntent la voie, ce qui permet d'étayer les demandes d'aménagement routier et de programmer des contrôles de vitesse dans les créneaux horaires non respectés.

- 2 radars répressifs.
- 8 terminaux procès-verbaux électroniques

Verbalisation électronique transmission automatique des procès-verbaux au centre de traitement de Rennes

La sécurité routière constitue une priorité d'action de la police municipale, aussi bien par des démarches pédagogiques dans les écoles que par des actions sur le terrain.

- **Code de la route**

146 véhicules ont fait l'objet d'une demande en fourrière, et 4 477 procès-verbaux ont été rédigés pour défaut de stationnement.

Durant l'année 2019, 5 297 procès-verbaux électroniques ont été établis, et le radar pédagogique a été utilisé 164 fois.

Vitesse excessive des automobilistes : on compte 82 procès-verbaux sur l'année.

### **Quelques chiffres relatifs aux actions menées sur le terrain :**

- 7 550 appels téléphoniques
- 2 619 interventions ont fait l'objet d'une main courante
- 373 interventions ont donné lieu à un rapport de police
- 58 individus ont été interpellés et présentés à un officier de police judiciaire
- 400 maisons ont été surveillées lors des opérations « tranquillité vacances », avec une affluence plus forte pour la période estivale comprise entre le 22 juillet et le 24 août (248 maisons)
- 356 prises de contact avec les commerçants ont été réalisées durant l'année sur l'ensemble de notre commune. Un secteur par mois est visité par les ilotiers.

## Transport public

Chaque mois la police municipale sécurise les contrôles de titres de transport effectués par la société ILEVIA.

- 13 opérations avec les agents de chez ILEVIA ont été réalisées
- 16 225 voyageurs contrôlés
- 314 procès-verbaux ont été établis

Les policiers sont intervenus à plusieurs reprises pour des contrevenants récalcitrants refusant de décliner leur identité.

## Les manifestations marcquoises

35 événements culturels, festifs ou sportifs ont été assurés.

Après une phase de sensibilisation effectuée en fin d'année 2018 et dès janvier 2019, les agents de surveillance de la voie publique ont commencé la rédaction de rapports à l'encontre des personnes qui ne respectent pas la réglementation conformément à l'arrêté municipal du 17 juillet 2019 sur la propreté urbaine.

Elles se sont vues recevoir un titre de recette établi par le Trésor Public.

- Déjections canines

Le propriétaire du chien est dans l'obligation de ramasser à l'aide d'un sac les déjections de son animal : **26 procès-verbaux établis.**

- Dépôts sauvages

Abandons de détritrus sur la voie publique (cartons, sac poubelles...) **135 procès-verbaux** réalisés pour non-respect de l'arrêté municipal.

Il en ressort que :

- ✓ 48% de ces amendes ont été payées
- ✓ 10% de ces amendes ont été annulées (incohérence des noms et adresses)
- ✓ 42% de ces amendes n'ont pas encore été payées

## Projets

Le système de vidéo-protection installé sur la ville joue un rôle de dissuasion. Une réflexion va être menée pour l'étendre sur davantage de quartiers en fonction des différents diagnostics de sécurité.

Savoir que l'on peut compter sur la solidarité de ses voisins permet de se sentir en sûreté.

La Ville souhaite **créer « le réseau alerte »**. Il sera constitué de Marcquois volontaires qui auront pour but d'attirer l'attention des vidéos-opérateurs que ce soit sur de l'insécurité pure ou des incivilités mais aussi d'informer les riverains sur les moyens de se prémunir des vols d'habitations et de véhicules. La sécurité dans nos quartiers sera plus visible par la présence de gardes urbains.

En adéquation avec le plan mobilité propre de la ville, deux vélos électriques seront mis à disposition pour leurs déplacements.

Concernant les brigades de nuits, après trois ans de fonctionnement, on constate un besoin de présence régulière sur le terrain. Il y aura ainsi nécessité à réfléchir à des recrutements supplémentaires dès le nouveau mandat.

- **Vidéo protection**

Le Centre de Supervision Urbain dispose de 174 caméras qui scrutent la commune sur 74 zones, 7nuits/7 et 6 jours/7 (le dimanche étant chômé de 7h45 à 21h30).

Sur réquisition de la Police Nationale :

- 593 extractions ont été effectuées
- 128 relectures ont permis d'identifier les auteurs ou d'apporter un élément probant aux enquêtes. Cela a représenté 431h30 de travail

- **Vidéo verbalisation**

La procédure de vidéo verbalisation des infractions routières permet à un agent assermenté de constater, sur un écran de contrôle, une infraction au code de la route filmée par une caméra sur la voie publique. Ce dispositif a été mis en place en 2019 pour lutter d'abord contre le rodéo urbain et les infractions routières des véhicules lors des cortèges de mariages. **11 procès-verbaux ont été établis.**